

A 16 ans,

Aline Larouche point de mire du tout Rivière-du-Loup

BIBLIOTHÈQUE
LÉGISLATIVE
DEC 3 1981
PAR



• Page 3A

Consultez
le guide T.V. à l'intérieur

86ième année No. : 6 Mercredi le 2 décembre 1981

• ABONNEMENT (418) 862-1774



40¢

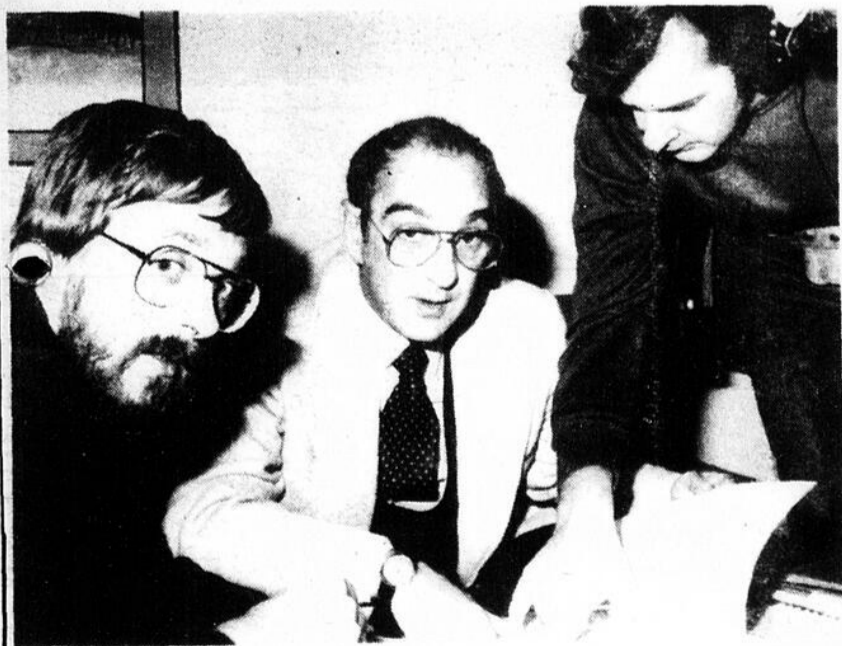
Le St-Laurent-Echo

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

SOMMAIRE

Place aux lecteurs:	Page 7A
A noter	Pages 21-22A
Avis publics	Pages 21-22-23A
Horaires T.V.	P. 11-12-13-14B
Carnet professionnel	Pages 22-23B
Petites annonces	Pages 16-17-18-20B
Horoscope	Page 16B
Mot mystère	Page 18B
Répertoire	Page 17B
Vestiaire à l'autre	Page 5B
Tête-à-tête	Page 10B
Mots croisés	Page 18B

Les gens de l'Île Verte endossent le rapport pour un bac



• Page 9A

A Cacouna, la lutte continue:

Pas d'école jusqu'au 3 décembre

• Page 3A

Pour la personne handicapée ouvrir les portes, abattre les barrières

• Page 8A

Tannerie Canadienne à Saint-Pascal:

La compagnie fait appel à la **COMPREHENSION** du syndicat

• Page 11A

police en alerte



Par: Rolland Marquis

Introduction effraction...

Au cours de la dernière semaine, les introductions par effraction sont devenues monnaie courante. Quatre plaintes de ce genre sont entrées à la Sûreté Municipale. Les endroits qui ont été visités, furent une épicerie, un dépanneur, un centre médical et en dernier lieu, un édifice à bureaux. Nos voleurs ne savent pas où donner de la tête, et ils vont un peu partout.

Vols à l'étalage...

A chaque année et plus particulièrement au temps des fêtes, les vols à l'étalage sont beaucoup plus nombreux. Pour justifier mon dire, disons qu'au cours de la dernière semaine, plus de quatre plaintes de ce genre sont entrées au poste de police. Fort heureusement, pour nos commerçants, à chaque fois, les coupables furent pris sur le fait. Certains commerçants ont affirmé que pour la période des Fêtes, leur service de détective serait doublé afin de diminuer ces vols.

Vol d'essence...

Les prix du pétrole montent en flèche! Les voleurs de carburant sont à l'oeuvre plus que jamais et surtout les syphonneux... La semaine dernière, il y a des syphonneux qui furent pris sur le lieu même de leur vol. S'il y a une chose que les automobilistes doivent faire au plus vite, c'est de posséder un capuchon à clef pour le réservoir à gazoline sur leur véhicule. Tout le monde est au courant, que pour vider un réservoir à gazoline, cela prend environ 5 minutes avec les accessoires à cet effet.

Vols...Vols...Vols...

La semaine dernière fut marquée de plusieurs vols, et de ce nombre, les trois principaux furent signalés à la police. En premier lieu, lors d'un vol de bijoux, un suspect fut longuement interrogé et des accusations seront portées sous peu. Dans un second ordre d'idée, une dame s'est fait voler sa sacoche dans un panier d'épicerie. Le plus audacieux de ces vols a eu lieu à une station de service, mais heureusement, nos policiers sont présentement sur une bonne piste, et un individu est présentement fort surveillé. Cela devrait débloquer sous peu.

Accidents. Tickets...

La distribution des tickets pour le stationnement de nuit est maintenant commencée. Au cours des derniers 7 jours, plus de "96" billets furent distribués pour ces stationnements interdits, entre 03:00 et 07:00 heures. Il va falloir se conformer, car ça va coûter \$\$\$\$. Pour les accidents, il y en aurait pas eu trop, mais le nombre s'est de beaucoup accru, car en l'espace d'environ deux heures jeudi dernier, il y en a eu neuf, c'était lors de notre mini-tempête, et les rues étaient très glissantes. Alors au total, au cours de la semaine, il y a eu 18 accidents, et tous ont causé des dommages matériels, aucune blessure à déplorer.

Accident mortel [4 morts]...

Vers 02.15 heures le 29 novembre dernier sur la route 204 à St-Aubert dans le comté de l'Islet, une collision frontale a fait quatre morts. Dans le présent cas, il s'agit d'une perte de contrôle et ce dernier véhicule est allé heurter de plein fouet un autre petit véhicule qui circulait en sens inverses. Les quatre victimes étaient tous à bord de la même automobile. Les victimes: M. Daniel Bélanger, 34 ans, et Denise Richard, 45 ans, tous deux du 648 Bellavance, au Cap St-Ignace, Cte Montmagny. Aussi, M. Bernard Bélanger, 24 ans et Lise Pelletier, 22 ans, tous deux du 2131 Chapdelaine Ste-Foy Québec. Les constatations d'usage furent faites par l'Agent Jn-Louis Labrecque du Poste de la Sûreté du Québec de St-Jean-Port-Joli.

Concernant un vol avec violence commis le 10 novembre 1979 à la résidence de M. Gabriel D'Amours, âgé de 64 ans, de Trois-Pistoles et ce pour un montant de 300\$, Denis Côté et Roger Côté ont été sentencés respectivement de 2 ans moins un jour et de 23 mois de prison.

commérages

Avant d'appeler les soumissions pour la réfection du Couvent Bon Pasteur en centre communautaire polyvalent, le conseiller Gilbert Perron avait signifié son intention formelle de ne pas dépasser un montant X qu'il n'avait pas voulu révéler publiquement afin de ne pas fausser les soumissions, mais que ses collègues du Conseil connaissaient. Curieusement, en adoptant le règlement à cet effet, la semaine dernière, l'investissement total atteint 1 305 000\$ soit exactement le montant que le conseiller Perron avait avancé. Est-ce à dire qu'on peut fonctionner à l'intérieur de certaines limites financières quand on le décide?

Il est à prévoir que le directeur général de l'Hôpital St-Joseph sera bientôt récupéré à Québec par le ministère des Affaires sociales. En effet, après avoir réussi le tour de force de rénover tout un étage du centre d'accueil pour moins de 70 000\$, plusieurs au MAS de même que M. Parizeau voudront connaître la recette. C'est un cas!

Un comité d'épargnants entraidistes s'est formé pour assurer le trait d'union pacifique entre l'actuel conseil d'administration et les membres de la Caisse d'entraide économique KRT. Le plan Dugal ne serait pas bien vu de ce groupe qui cherche une autre solution au niveau régional. Certains parmi ce comité auraient vraiment le sens de l'humour.

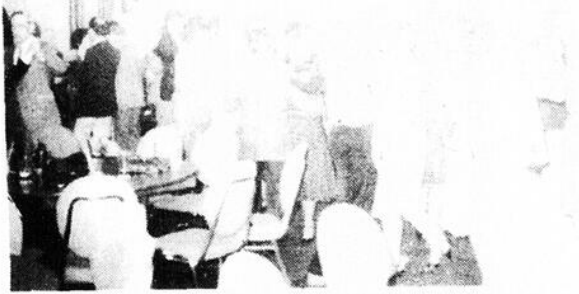


Notre caricaturiste et vedette Serge Métyvié a une fois de plus séduit le public. Il s'en est donné à coeur joie en caricaturant les Personnalités 1981 de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup. Demandez donc les commentaires aux "victimes" de Métyvié.

Après deux réunions, le nouveau comité de la voie de ceinture recherche toujours sa place au milieu des intervenants de toutes sortes. Souhaitons qu'il trouve vi te la voie.

Le souper des personnalités de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup est devenu une tradition. A sa sixième édition, ce souper se veut une façon d'honorer et de remercier des femmes et des hommes qui ont travaillé au mieux-être de la collectivité loupériquoise. Une très grande réussite à tous les niveaux.

L'Année Internationale des personnes handicapées tire à sa fin. Elle se voulait une incitation à la réflexion. Un message clair en découle: normaliser la société, abattre les barrières architecturales pour que les personnes handicapées vivent leur vie d'humains.



Pour oublier les tracas de l'inflation, des taux d'intérêts du chômage et autre catastrophes qui font le sujet de conversation un peu partout, 125 personnes se sont cassées les pieds au lieu de se casser la tête. Il s'agit des amateurs ayant répondu à l'invitation des profs Armand Alain et son épouse.

20 ans d'activité pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Antonin

Devant quelque 125 paroissiens de Saint-Antonin, trois officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'endroit ont été honorés. A l'instigation de Mme Majella Lebel, le président fondateur, M. Paul-Aimé Pelletier (second de la gauche) et MM. Albert Dubé (extrême gauche) et Roland Thériault (extrême droite) ont reçu des plaques pour commémorer leur 20 ans d'activité au sein de ce groupement. Lors de la réception qui fut organisée à cette occasion le président actuel, M. Roland Bélanger (second de la droite) a effectué la remise des plaques et du trophée au président fondateur entre autres. (Photo Majella Lebel)



Avec les premières chutes de neige: un accident pour la police

Fait inédit alors qu'un policier de la Sûreté municipale se rendait sur les lieux d'un accident, il fut lui-même victime d'un accrochage. En effet, vendredi dernier vers les 11h10, le patrouilleur de la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup circulait sur la rue Iberville, directeur ouest-est et voulant tourner à gauche pour prendre Du Domaine, directeur nord, le véhicule refusa de s'immobiliser sur la chaussée glissante après que son conducteur ait tenté en passant au neutre de freiner à plusieurs reprises. Un camion de sable fut donc heurté de même qu'une autre automobile. On ne signale aucun blessé dans cette affaire. La Sûreté du Québec a été mandée sur les lieux pour dresser le rapport sur cet accident dans les limites de la ville.



Par Lyne Chassé

La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup en optimiste fête ses personnalités

C'est un appel à la solidarité et à l'optimisme qu'a lancé le président de la Chambre de commerce locale de Rivière-du-Loup, M. Régis Bernier en incitant chacun à se serrer les coudes pour ne pas avoir à se serrer la ceinture.



Le président Régis Bernier durant son discours.

En effet, prenant la parole à l'occasion du souper des Personnalités, sixième édition qui avait lieu samedi soir dernier, le président Bernier a rappelé le contexte économique, difficile que vivent tous les citoyens présentement. Selon lui, il existe dans notre ville les ressources nécessaires pour y faire fructifier la masse monétaire et non pas la faire fuir vers les grands centres.

Sous les applaudissements des participants, M. Bernier a affirmé que l'avenir sourit aux audacieux. Il a de plus précisé qu'il fallait être convaincu de la réussite du travail que l'on fait, il faut savoir, a-t-il poursuivi, qu'au jeu comme au travail, le meilleur gagne. Il

a aussi lancé un appel à la sagesse dans les décisions à prendre pour ne plus commettre d'erreurs. La sagesse plutôt que le risque, devait-il souligner, devra faire partie de notre quotidien et la compétence de nos gestes deviendra le symbole de notre réussite. Enfin, une remarque de M. Bernier est à l'effet que s'il nous était permis de croire que Napoléon gagna ses batailles sans soldats ou que Terry Fox eut mobilisé l'univers entier caché derrière le mur de sa maladie, il faudrait que vous tous, hommes d'affaires ou professionnels ou tout simplement citoyens deveniez des parasites de cette civilisation dont l'ambition décroît avec l'augmentation des mesures de sécurité sociale, et ça vous le savez, a-t-il renchéri.

Personnalités 1981

Egalement le but de cette soirée était de féter et féliciter les personnalités de la Chambre de commerce locale. Sous la responsabilité de M. Jean-Camille Potvin en collaboration avec Mme Denise Lévesque et MM. Gil Label et Normand Beaulieu, le comité des personnalités devait rechercher des personnes qui ont contribué au dé-

veloppement social, culturel, économique et sportif de la ville de Rivière-du-Loup.

Aline Larouche, personnalité de l'année.

Aussi, Aline Larouche a été élue personnalité de l'année pour les nombreuses médailles qu'elle décrocha dans différentes compétitions de natation. On souligna même le fait qu'en réussissant son National à l'Université de Toronto en août 1980, Aline devint la première fille de l'Est du Québec à avoir réussi cet exploit. Aline a de plus été classée troisième nageuse au 100 et 200 mètres dos au Québec et sixième au Canada et a été choisie athlète féminin en 1980 par l'Association de natation de l'Est du Québec. Aline devant tant de succès retient l'attention de la Fédération de natation du Québec avec laquelle, elle s'entraîne. Or, le Club Optimiste de Rivière-du-Loup a remis un montant de 1000\$ à la jeune nageuse pour lui aider à défrayer ses coûts de voyage.

En outre, cette manifestation sociale de samedi soir a donné lieu à la remise de plaques-souvenir à des personnalités qui ont oeuvré dans un domaine particulier et

collaborer ainsi au développement de la communauté loupérienne.

Gérard Soucy

M. Gérard Soucy, membre du conseil 2402 des Chevaliers de Colomb depuis 1945 fut honoré pour son travail dans l'Exposition industrielle et commerciale de Rivière-du-Loup. M. Soucy a été admis au 4ième degré en 1977; il est grand chevalier en 1979-1980, fonction qu'il exerce toujours pour l'année 1980-1981. Il s'est impliqué dans la rénovation du Manoir, rue de la Cour et a travaillé à rajourner le local de la Saint-Vincent de Paul.

Cécile Lavoie

Mme Cécile Lavoie est présidente de l'Association de parents de l'enfance inadaptée depuis quatre ans et membre depuis sa fondation. Elle est membre du conseil d'administration des Ateliers du Grand-Portage et secrétaire du secteur de Rivière-du-Loup pour la Croix-Rouge. On dit de Mme Lavoie qu'elle est discrète et disponible socialement.

Cécile Larochelle-Paradis

Le travail de Mme Cécile

Le Larochelle-Paradis est reconnu depuis longtemps à titre de présidente pour la Société

nombreux services rendus.

Germaine Desrosiers

reés paroissiales, aide les Scouts et Guides et est très active au sein des Dames Chrétiennes. Elle



Les personnalités 1981 de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup. Dans l'ordre habituel, 1ère rangée, Aline Larouche [personnalité de l'Année], Mme Cécile Larochelle-Paradis, Mme Cécile Lavoie, Mme Louis-Philippe Dubé, Mme Germaine Desrosiers, M. Lorenzo Côté; 2ième rangée, M. Jean-Guy Dionne, M. Gérard Soucy et M. Claude Landry.

canadienne du cancer. Mme Larochelle-Paradis, infirmière de profession, oeuvre comme bénévole depuis plus de 20 ans au sein de cet organisme. Elle a même été décorée par la Société pour les

Depuis 14 ans, Mme Desrosiers est présidente de la Saint-Vincent de Paul et membre depuis 22 ans. Bénévole presque à temps plein, elle fait du porte à porte pour les

a de plus consacré beaucoup d'énergie à la rénovation du local de la Saint-Vincent de Paul prêté par la Fabrique.

page 10A

A Cacouna, la lutte continue, pas d'école jusqu'au 3 décembre

Par Lyne Chassé.

Allant à l'encontre d'une demande de la commission scolaire de Rivière-du-Loup de retourner dans les plus brefs délais les enfants à l'école, les parents de Cacouna ont décidé par un vote très divisé de garder les enfants à la maison et ce, jusqu'au 3 décembre.

Cette décision partagée devait se prendre en assemblée spéciale des parents, mercredi soir à Cacouna, à la salle paroissiale.

En effet, des quelque 120 personnes présentes plusieurs s'interrogeaient sur l'état de la situation. En rappel, rappelons que, jeudi le 19 novembre

les parents décidaient de fermer indéfiniment le lendemain l'école St-Georges et le vieux couvent en manifestant devant la lenteur gouvernementale à accepter le projet d'agrandissement et de déménagement de l'école Saint-Georges et de démolition du vieux couvent. Par ailleurs, mardi dernier ils ont reçu confirmation du député Jules Boucher que le conseil du Trésor entendrait le projet le 3 décembre et que le ministère de l'Éducation semblait prêt à accepter 7 locaux au lieu de 5. Non satisfaits de ce déblocage, 48 parents contre 47 devaient décider mercredi soir de continuer la fermeture des deux écoles.

Or, c'est sur proposition

de M. Michel Perron que cette résolution a été acceptée. Auparavant, ce dernier dressa une rétrospective du dossier où à quelques reprises le président d'assemblée lui demanda d'abréger. Des inquiétudes manifestées par les parents, on s'interrogeait à savoir si les enfants allaient perdre leur année ou auraient de la difficulté à reprendre les jours perdus. Sur ce une mère de famille signala même que cette attitude de la part des parents contestataires allaient à l'encontre de ce qu'on enseignait aux enfants. Cette remarque devait recevoir l'assentiment de la salle par des applaudissements.

Egalement, M. Jean

Lebrun, du comité d'école, souligna comme il le disait voulant donner de l'information objective que le projet passait de 1 839 000\$ à 2 280 000\$ donc que c'était pas loin d'un 500 000\$ supplémentaire que le Conseil du Trésor semblait vouloir consentir. Or, de ceux qui ont volé en faveur de la fermeture des écoles, cet argument n'a pas été retenu puisqu'ils manifestaient le désir de continuer ce moyen de pression jusqu'à confirmation écrite du ministère.

Ils décidèrent également de convoquer une autre assemblée générale avant le 3 décembre si une réponse parvenait auparavant. De plus, ils votèrent pour que les professeurs puissent entrer dans les écoles et que des lignes de piquetage, soient organisées. Par contre, il fut refusé que les professeurs donnent du matériel pédagogique aux parents qui désiraient assurer un suivi pour leurs enfants à la maison.

De son côté, le directeur de la commission scolaire de Rivière-du-Loup, M. Yves Blanchet, présent au début de l'assemblée, nous précisa que dès la réponse du député, le mardi, les autobus scolaires ont été remis en circulation.

D'autre part, il fit mention à l'auditoire de trois résolutions adoptées par le conseil des commissaires en date du 24 novembre. La première voulait que le ministère de l'Éducation autorise la commission à agrandir l'école Saint-Georges selon les additions proposées; de procéder le plus rapidement possible et troisièmement de retourner sans délai les enfants à l'école afin que ces derniers puissent recevoir les services éducatifs offerts à l'école primaire de Cacouna. Ce à quoi les parents ont répondu non en décidant de poursuivre l'action commencée le 19 novembre avant de se réunir le 3 décembre prochain si aucune confirmation écrite n'était parvenue d'ici là.



M. Michel Perron, proposeur de la résolution sur la fermeture des écoles.



97 présents parents présents sur une possibilité de 120 personnes étaient à l'assemblée générale de mercredi soir décidant sur vot'e partage de maintenir l'école fermée.



Pour un cadeau de NOEL apprécié pensez

Roland Morin Inc.

371 Lafontaine
Rivière-du-Loup
862-2167

éditorial



Une histoire de tuyau

Lorsque subventionné comme celui des Maritimes, le gazoduc servant la région de la Côte-du-Sud présente un attrait certain pour le distributeur de gaz, la compagnie Trans Québec Maritimes. C'est pourquoi il y a une dizaine de jours, le ministre régional Pierre De Bané venait annoncer à Rivière-du-Loup que la compagnie allait demander à l'Office national de l'Énergie (ONE) une modification au tracé pour le faire passer par la ville de Rivière-du-Loup et le Témiscouata. En d'autres mots, la région immédiate qui aspire à devenir un port terminal méthanier aura au moins un pipeline de dimension convenable sur son territoire pour justifier cette ambition.

En autant que les déclarations verbales des ministres des De Bané à Rivière-du-Loup et Lalonde à Ottawa seront traduits dans des budgets et dans des approbations au niveau du cabinet des ministres, la région située dans le triangle La Pocatière, Rivière-du-Loup et Cabano sera donc servie en gaz naturel. En soi, cette alternative énergétique offerte aux citoyens de la Côte du Sud est une excellente nouvelle tant pour les particuliers que pour les industries qui en seraient des utilisateurs potentiels.

Cette décision politique du fédéral corrige une injustice flagrante dont les résidents auraient eu tous les motifs de s'offusquer. Grâce à l'alerte soutenue d'organismes de pression tels que les Chambres de Commerce du territoire et à l'attitude intransigeante (certains diront butée) du gouvernement québécois, le fédéral se rend et offre au promoteur, TQ & M, la même compensation qu'il avait offerte pour justifier l'installation d'un gazoduc pour servir les Maritimes. En apparence donc, un tiers de toute la population qui réclamait le service de gaz est presque assurée de l'avoir. Par contre, on ne peut en dire autant des autres plus à l'Est soit entre Rivière-du-Loup et Matane puis en empruntant la Vallée de la Matapédia pour rejoindre le Nouveau-Brunswick.

Des conduites latérales donc secondaires seraient mises en place à l'Est de Rivière-du-Loup si les études entreprises par TQ & M. démontrent que le marché potentiel vaut le coup. Jusqu'ici la région Est avait laissé à Rivière-du-Loup le soin de mener la lutte en son nom mais à compter de maintenant elle devra s'en remettre à elle-même.

Du même coup, le fameux comité ad hoc des quatre maires a été annihilé puisque la décision politique favorise nettement la région loupérienne qu'il fallait surtout apaiser. Que dire maintenant de la façon dont l'annonce a été faite par dessus et à l'insu des maires qui prétendaient représenter l'Est du Québec? Ils auront compris l'inutilité de leurs efforts de "gens civilisés".

En venant annoncer lui-même le changement de tracé proposé par TQ & M le ministre DeBané a manifesté du mépris à l'égard de l'ONE cet organisme quasi judiciaire qu'il se plaisait à décrire comme apolitique et à l'abri de l'influence des hommes politiques il y a exactement onze mois lors d'une visite à Rivière-du-Loup. Aujourd'hui, il laisse à entendre que l'approbation de l'ONE va de soi maintenant que les politiciens ont admis le principe du changement au tracé et offert les subsides nécessaires.

La subvention de 150 000\$ qu'il apportait du même voyage à ses "amis" de Rivière-du-Loup est une insulte aux gens de ce coin de pays à qui on offre de l'aide une fois que le "gros de l'ouvrage est fait". L'argent ne servira plus qu'à broder de la dentelle autour des mémoires déjà prêts: dans cette période d'austérité et de récession économique cette dilapidation des fonds publics a de quoi scandaliser.

Et si les engagements verbaux des ministres à l'égard du changement de tracé et le 150 000\$ pour défendre Gros Cacouna comme terminal méthanier n'étaient qu'un moyen d'endormir les revendicateurs gens de l'Est du Québec?

Mireille Robitaille.

Le Père Noël en ville



Pour une quatrième année consécutive, le Club C.B. Piloup a organisé en collaboration avec le Centre commercial le défilé de Noël. Cet événement encore une fois a attiré beaucoup de monde samedi dernier. Les tout-petits avaient l'air émerveillés en apercevant le char allégorique du Père Noël, la mascotte de C.B. et la Fée des Neiges. [Photo Pierre Lévesque]



Comme il se devait le Père Noël a écouté en compagnie de la Fée des Neiges les demandes en éternes des bouts-de-chou. [Photo Pierre Lévesque]

Politique de rétrocession des lots publics intramunicipaux

L'application progresse

Quelque 166 lots totalisant 6 133 hectares s'ajoutent aux 12 349 hectares déjà offerts à la population du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, dans le cadre de la politique de rétrocession des lots publics intramunicipaux.

quelques 130 lots dans 7 municipalités.

Enfin, précisons, qu'à ce jour 37 municipalités et deux territoires non organisés ont été traités et deux municipalités ont

décidé de confier l'aménagement des lots publics intramunicipaux à un organisme de gestion en commun. Il s'agit de Saint-Elzéar dans le comté de Témiscouata et de Chandler dans le comté de Gaspé.

Pour sa part, le bureau local de Rivière-du-Loup a offert, depuis août dernier, 683 hectares de lots publics dans les municipalités de Saint-Athanase, de Saint-Modeste et dans le territoire non organisé de Witworth.

Le bureau de Rimouski, au cours de la même période, a rendu 955 ha accessibles à la population, dans les municipalités de Saint-Anaclet-de-Lessard, de Biencourt, de Saint-François-Xavier-de-Viger et de Saint-Marcellin.

Soulignons que depuis le début de l'application de la politique de rétrocession des lots publics intramunicipaux, 18 482 ha ont été offerts à la population. A ce jour, 2 propriétaires ont accédé à la propriété de 5 lots par l'émission de lettres patentes et 58



Le St-Laurent-Echo

16 du Domaine
Rivière-du-Loup
G5R 4C3
862-1774

Directeur
Georges Fraser

Dépt. comptabilité
Henri Lévesque

Coordonnateur de la publicité
Marthe Paré

Publicitaires
Pierre Lévesque
Magella Fluet
Maurice Paré
Jacques Chiasson

Rédactrice en chef
Mireille Robitaille

Journalistes
Beauvais Bérubé
Lyne Chassé

Sports
Jean Larouche
Roland Marquis

Responsables des pages sportives
Gilles LeBel
Chef d'atelier
Gaëtan Roussel

Tirage et distribution
Hugues Bérubé

Abonnement
862-1774

Tombée de la publicité
Jeudi, 17 heures

Tombée des nouvelles (Pour communi-ques)
Vendredi, 12 heures

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 0758

Dans Rivière-du-Loup, la livraison de votre journal se fait par camelots.
A la pièce 0.40
Abonnement 1 an \$17.50
Autres pays \$60.00

Composé et monté aux Ateliers du St-Laurent-Echo

A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup:

Malgré les coupures, on tente de ne pas couper trop de postes

Par Lyne Chassé

Devant faire face aux coupures budgétaires imposées par le ministère des Affaires sociales, l'administration de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup mettra ses efforts à couper le moins possible de postes dans l'établissement de santé.

C'est ce que nous confirmait M. Omer La Violette, directeur général, de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, lors d'une entrevue accordée au journal, mardi dernier.

M. La Violette nous rappela que c'est en date du 20 juillet que l'administration devait recevoir le plan de redressement du CRSSS-03 qui fixait le budget de l'éta-

blissement à 15 362 829\$ et le plan de redressement à 782 967\$ pour un an, dont une première tranche de 391 384 au 31 mars '82, sinon dit-il, nous accuserions un déficit de 1 048 992\$. Or, avec les coupures, le déficit sera baissé de 400 000\$. Les seules augmentations constatées, d'après M. La Violette, seront au niveau de l'alimentation, soit 10 pour cent et de l'énergie (Chauffage), 15 pour cent; spécifiant que les autres dépenses salariales n'ont pas été majorées.

1er plan de redressement

Dès le 29 juillet, le conseil d'administration, l'exécutif du conseil des médecins et dentistes et le comité de régie devait

se réunir pour former un comité ad hoc chargé de mettre sur pied le plan de redressement. Il y eut donc consultation auprès de tous les directeurs de services et présidents de syndicats d'après M. La Violette. Le plan devait voir le jour, soutient M. La Violette, le 22 septembre et être envoyé au CRSSS et au ministère le 28 septembre. Des coupures de 290 518\$ étaient donc prévues pour le 31 mars '82 en annualisant au montant de 629 314\$; ce qui ne correspondait pas au montant de 782 967\$ exigé. Le 16 novembre après avoir reçu confirmation le 11 novembre qu'il fallait que l'hôpital coupe de 100 pour cent, le comité se réunit à nouveau pour trouver un autre redressement de 89 950\$; il manque donc

un montant de 11 516\$ qui devra être atteint d'ici le 15 décembre, nous affirmait le directeur général.

Des moyens envisagés dont certains ont été mis en branle par étapes depuis la fin septembre, on signale dans le premier plan, le non-remplacement des congés de maladie et de courtes durées sans aucune mise à pied de personnel, ce qui devrait permettre une économie de 150 761\$ et de 71 850\$ sur les autres dépenses comme le matériel. Dans un deuxième volet, les autorités envisagèrent de couper trois postes au bloc opératoire: une infirmière, un préposé et un auxiliaire. Concernant l'absentéisme, 13 055 heures seront prélevées en ne remplaçant qu'à moins de 50 pour

cent les absences de 5 jours et moins. De plus, les départs volontaires, affirmait M. La Violette, ne seront pas remplacés, aussi, le service de nuit à la cafétéria sera coupé et il y aura une diminution dans les coûts de téléphone. Dans les postes non-remplacés, syndiqués et syndiquables, il précise que 5 postes seront touchés en plus de trois postes de cadres et qu'il y aura des mises à pied effectives de 9 personnes (7 syndiqués et 2 cadres).

En outre, il a affirmé que ce premier plan ne touchait pas le service à la population pas plus que le deuxième plan prévu mais que le service serait peut-être plus lent. Or, dans le premier plan, a ajouté M. La Violette, on a tenu compte de l'arri-

vée de deux ophtalmologistes et du service de physiothérapie qui devrait être amélioré de 24 000\$ mais diminuer à 14 000\$ dans le deuxième plan.

2ième plan de redressement.

Comme nous le précisions plus haut, l'Hôtel-Dieu a dû procéder à un deuxième plan de redressement pour tenter d'atteindre les objectifs du ministère. Dans celui-ci on retrouve des postes non remplacés (syndiqués-syndiquables, 1,6) ce qui porte le nombre total à 9,6 et 3 mises à pied pour un total de 11 avec le premier plan. Également, il y aura coupures de dépenses à l'entretien ménager (35000\$), installation (25000\$), administra-

tion générale (8 400\$), service diététique (8300\$) et psychologie (500\$). La balance des coupures consistera, d'après M. La Violette, à une réduction de quelque 1000 heures en temps partiel.

Quant au 11 516\$ manquant et dont les moyens pour couper ce montant devront être trouvés d'ici le 15 décembre, M. La Violette nous mentionna que l'Hôpital songe à l'auto-financement par le stationnement pour les employés, directeurs et médecins, l'auto-financement des cliniques externes et finalement l'éventuelle fermeture de postes si l'obligation s'en faisait sentir advenant l'insuffisance des deux autres moyens précités.

Enfin, M. La Violette a tenu à préciser que tout le personnel de l'hôpital avait été informé sur l'état de la situation au 12 novembre.

Les contribuables seraient épargnés par Rivière-du-Loup

M.R.1-La situation financière de la Cité de Rivière-du-Loup se caractérise par un surplus de l'actif sur le passif de même que par un excédent de revenus sur les dépenses alors que son niveau d'endettement est relativement bas. Par conséquent, les contribuables de la Cité ne seront probablement pas taxés davantage en 1982 qu'ils ne l'ont été en 1981.

Voilà ce qui se dégage du rapport sur la situation financière de la Cité livré par le maire Yves Godbout en séance publique extraordinaire du Conseil, jeudi le 26 novembre dernier. Comme le stipule

la loi maintenant, le premier magistrat a donné un bilan approximatif de l'exercice financier qui tire à sa fin et livré un aperçu du budget qui sera déposé pour approbation dans quatre semaines environ.

L'actif de la Cité au début de la présente année dépassait par 7 804 890\$ le passif, cette situation souhaitable "témoigne de finances saines et équilibrées" a déclaré M. Godbout. Pour réaliser les travaux comme au niveau de la voirie ou de l'aqueduc et égout, la municipalité emprunte à long terme par l'émission d'obligations. La dette obli-

gataire atteignait le niveau 12,4 pour cent sur une évaluation imposable de 111 041 540\$. La dette à long terme consolidée de la Cité est présentement 12 902 755\$ soit 862\$ per capita.

Des projets pour 4 millions \$

Au cours de l'année qui se termine, la Cité se proposait de réaliser des projets pour une somme de 4 028 400\$ dont 1 567 600\$ pour le programme d'amélioration de quartier. L'importante diminution enregistrée dans le développement domiciliaire a permis à la ville de n'y consacrer qu'un faible

montant.

A venir%: 5 millions \$

Dans le budget qui se prépare actuellement sous les soins du trésorier M. Jacques Plante, des projets d'immobilisations de l'ordre de 5,4 millions \$ pour les trois prochaines années. C'est dans cette somme que seront puisés les montants d'argent requis pour les travaux d'amélioration au réseau d'aqueduc, d'égout et au réseau routier.

Un léger excédent

Puisque les livres ne sont pas définitivement fermés pour l'exercice financier qui se terminera au 31 décembre, la Cité ne peut présenter d'état financier certifié mais des résultats anticipés seulement à tenu à préciser le Maire. L'administration municipale ne prévoit pas déficit mais plutôt un léger excédent attribué en bonne part au fait que la gestion quotidienne a pu s'effectuer sans avoir recours aux emprunts temporaires très dispendieux à cause des taux d'intérêts élevés. Au contraire note le rapport du Maire, des fonds ont pu être placés et rapporter des revenus supplémentaires.

Les trucs

Pour répéter en 1982, la bonne performance financière de la Cité les édiles se proposent de freiner la hausse de certains coûts reliés aux services essentiels tout en essayant de maintenir leur niveau de qualité. De plus, la Cité continuera à financer les immobilisations directement à même le budget annuel afin de réduire les frais de financement.

Payer combien?

Les édiles n'envisagent pas à cette date d'augmenter le taux de la taxe qui s'établit à

2,275\$ par 100\$ d'évaluation. Mais puisque Rivière-du-Loup n'a pas vu s'ajouter beaucoup de nouveaux biens imposables (nouvelles constructions) "certains services devront compenser pour le manque de revenus", prévient le rapport. Si gnalons que le rôle d'évaluation dit de seconde

génération en voie de préparation par la firme Sonarex ne pourra être utilisée cette année encore mais seulement en 1983 c'est donc dire que l'ancien rôle s'appliquera toujours.

Quand payer?

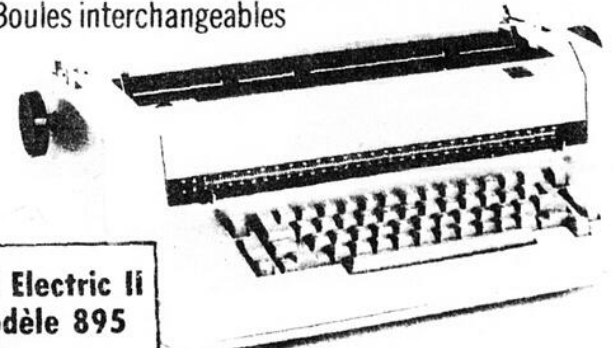
La plupart des contri-

de l'offre d'étaler le versement de leurs taxes municipales en trois versements, a expliqué M. Godbout. La méthode a été populaire mais le conseil se réserve le droit de le reviser surtout si des délais trop longs dans la rentrée des revenus de taxes provoquaient des emprunts coûteux.

Nous sommes maintenant dépositaire des prestigieuses machines à écrire électriques

IBM

- 2 pas d'écriture
- Boules interchangeables



IBM Electric II modèle 895

En montre chez

Nadeau Clavigraphe Ltée

Vente - Réparation - Location **862-5023**
480 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup **862-5020**

Restaurant La Terrasse

Nouvelle Salle à manger

la distinction

Décor par excellence
Confort
Intimité

SPÉCIAUX DE FIN DE SEMAINE

- La côte de boeuf, 5 onces 4.95
7 onces 7.95
10 onces 10.95
- La côte de boeuf avec l'os 12.25
- La coquilles St-Jacques 6.25
- L'assiette du pêcheur 8.95
(Crevettes de Matane, pétoncles, saumon, filet de sole et filet de doré)

NOS SPECIAUX POUR ENFANTS 3.95
[3 CHOIX]

Légumes du jour, pommes de terre et breuvages inclus.

Pour vos réservations: **862-2790**

motel Levesque INC

171 Fraser, 862 6927.

3 entrepreneurs réinvestissent dans leur affaire à Rivière-du-Loup

[M.R.] - Trois entrepreneurs de la région de Rivière-du-Loup réinvestissent dans leur affaire, ils profiteront ainsi de subventions totales de 186 700\$ de la Société de développement industriel (SDI).

Un communiqué émis par la SDI la semaine dernière révélait en effet

que la Vitrerie Générale, le Motel Lévesque et les Entreprises familiales Jean April Inc. (Notre-Dame du Portage) verraient la prise en charge par la SDI d'une partie de leurs intérêts sur les emprunts effectués pour investir. Dans le domaine hôtelier, le Motel Lévesque bénéficiera d'un subside de 27 000\$ pour la

renovation de 24 unités de motel soit un investissement de 170 000\$. A Notre-Dame du Portage, les entreprises familiales Jean April Inc. touchent 29 700\$ pour l'agrandissement de 12 unités de motel

VI-GE, première au Québec

La Vitrerie Générale (VI-GE) établira une première au Québec en installant l'équipement et la machinerie nécessaire pour la fabrication du verre laminé, un secteur considéré comme très dynamique par la SDI. L'entreprise injectera 650 000\$ dont la SDI contribuera 130 000\$ pour la

prise en charge d'une partie des intérêts.

Il s'agira de la première manufacture de verre laminé au Québec alors qu'on en compte seulement deux autres au Canada dont une au Nouveau Brunswick et une autre en Ontario. Ce verre est considéré comme sécuritaire tout comme le verre trempé puisqu'il reste en place même lorsque craquelé. De plus, il offre l'avantage de pouvoir être coupé après avoir été laminé, ce qui n'est pas possible avec le verre trempé.

Pour laminer le verre, une pellicule spéciale est placée entre les deux vi-

tres puis pressée et chauffée et placée dans une

autoclave c'est ainsi que les deux vitres se soudent

ensemble, de conclure le communiqué.

"J'ai acheté un certificat de dépôt garanti au Trust Général. Grâce à son rendement élevé et à la flexibilité des modes de paiement, j'ai fait un excellent placement!"

Robert Lussier



16 1/2%
Intérêts versés annuellement.
Période de 1 an.
Dépôt minimum 600\$.

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujets à confirmation.

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général: un mode d'épargne supérieur où chacun trouve son avantage.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

Demandez le poste 2000.

Rivière-du-Loup 298, boul. Thériault 862-7286
Rimouski 12, Saint-Germain est 724-4106

TRUST GÉNÉRAL

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

PROTEGEZ VOTRE CAPITAL

Faites qu'un rêve ne s'envole pas en fumée!....

La Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie du comté de Rivière-du-Loup

Siege Social
135 St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte 896-2311
Roland Ouellet, sec.-ger.

Jean Proulx 898-6350
Lucien Gagnon 862-6814
René Duane 862-7805

Ford

500\$ de REMISE

Aux acheteurs de véhicules neufs ou démonstrateurs 1981

Durée du programme: Du 6 novembre au 5 décembre.
Véhicules admissibles, d'année-Modèle 1981: Mustang -Fairmont-Granada-Thunderbird-LTD-Capri-Zephyr-Cougar-XR7-Marquis.
Camionnettes F100 à F350 d'année-Modèle 1981-Pick-Up Courier d'année-Modèle 1981.

Marquis, Sedan, 4 portes, 1981.

Marquis sedan 4 portes 1981. Moteur 302 cc, transmission automatique, toit vinyl complet, pneus P 205/75 R15 à flancs blancs, roue de secours, ABS, servodirection, servofreins, degivreur électrique de lunette arrière, bandes de frottement et butoirs de pare-chocs, radio AM, servoservos à télécommande, batterie service dur sans entretien, suspension service dur, baguette de torsion, four-point, ressorts à lames, les flancs en cuir, sièges twin confort en tissu brougham, ceinture de luxe, insolation de 3000 lux.

Détail suggéré: 11 458 205

En grand spécial 9 600,00\$

Valable jusqu'au 5 décembre '81 inclus la remise de Ford.

La gamme des produits Mercury au complet chez:

GARAGE H & R OUELLET INC.
Concessionnaire Ford, Mercury et camions Ford
Ligne complète de pièces Ford et Mercury

215 Notre-Dame Ouest, Trois-Pistoles

FORD MERCURY 851-3828

COOPERATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU QUÉBEC

INTER Gros lot de **250 000\$** Tirage: 343

205893 Gros lot de **250 000\$**

205893 250 000\$
05893 2 500\$
5893 250\$
893 50\$
93 10\$

Gros lots de 25 000\$

867686
598684
528407

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 46769
2 FAÇONS DE GAGNER 2 500\$

4 6 7 6 9 X
X 4 6 7 6 9

Numéro tiré 1545
3 FAÇONS DE GAGNER 250\$

1 5 4 5 X X
X 1 5 4 5 X
X X 1 5 4 5

Numéro tiré 431
4 FAÇONS DE GAGNER 50\$

4 3 1 X X X
X 4 3 1 X X
X X 4 3 1 X
X X X 4 3 1

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Super Loto Gros lot **1 million\$** LOTS

1000\$ 966
10 000\$ 8966
48966

Numéro gagnant **748966**

lots de 100 000\$

561544
616299
980303
996245
016858

numeros mobiles

7 3 2 8 3 2 facons de gagner 10 000\$
7 3 2 8 3

5 5 4 1 3 facons de gagner 1000\$
5 5 4 1
5 5 4 1

2 5 9 4 facons de gagner 100\$
2 5 9
2 5 9
2 5 9

1 2 billets gratuits
1 2
1 2
1 2
1 2

Date 29-11-1981 Les billets gagnants de 1 000\$ et 100\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

place aux lecteurs

N.D.L.R. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le Saint-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci ne reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

La nostalgie de l'enseignement

"S'il faut aller au cimetière, j'prendrai le chemin le plus long. J'ferai la tombe buissonnière, j'quitterai la vie à reculons; Tant pis si les croquemorts me grondent, tant pis s'ils me croient

fou à lier. "Je veux partir pour l'autre monde par le chemin des écoliers". (Brassens)

Il y a déjà cinq ans que je quittai l'enseignement. Cinq ans... Pour moi en-

seigner fut une passion. Et on ne guérit pas facilement une passion. Pas un jour depuis, je me suis désintéressé de la réalité scolaire. Depuis cinq ans, je songe à tout cela en silence, incognito, retiré

en mon Ermitage. Mais la ce soir, c'est plus fort que moi, il faut que je parle à haute voix, mais tout seul, bien sûr...

J'ai gardé une sympathie et une fidélité à tous mes collègues qui, je le sais, jour après jour, dans un système scolaire déshumanisant, continuent, du moins je l'espère, de faire honnêtement leur besogne. Et ça c'est méritoire, sinon héroïque.

Ils feront mieux que nous les aînés. Il le faudrait bien!... Quand on ne dépasse pas les aînés dans la vie, il n'y a plus de progrès. "Et pas de progrès, pas d'avancement".

J'y pense, il va venir, non, ce progrès scolaire tant attendu, promis avec fracas et enthousiasme par la Révolution tranquille et le "Port Parent"?... Hélas, je... encore... Entre-temps, la nostalgie de l'"école d'autrefois", faute de mieux, me gagne un peu plus chaque jour.

L'école d'aujourd'hui, des médisants le disent ça et là, ne connaîtrait pas des résul-

tats mirobolants. Et pourtant, c'est le résultat en tout domaine qui compte. Ne juge-t-on pas l'arbre à ses fruits?...

Sans doute, c'est le propre des "vieux croulants" de ne plus rêver qu'à ces "écoles d'autrefois", mal

éclairées, mal chauffées, où des maîtres enthousiastes et vivants, des "éveilleurs d'âmes hors pair", réussissaient bellement à former l'élite actuelle et toute une génération d'hommes (et de femmes) debout et non couchés. Et le moins que

l'on puisse dire c'est que ces maîtres ont travaillé dur, non pour l'argent (45 élèves de 5 divisions, 600\$ par année). C'était pas le Klondike, mais c'était l'ÉCOLE.

Charles l'Ermite au KRT.
Charles A. Poirier.

Il est temps de "Parler fort"

Lettre aux députés fédéraux-Eva Côté-Rémi Bujold-Alexandre Cyr-Pierre De Bané-Rosaire Gendron.

Madame et Messieurs les députés,

Lors de notre dernier congrès régional tenu à Rivière-du-Loup du 30 octobre au 1er novembre, notre parti a adopté une position claire au sujet du projet de gazoduc qui doit acheminer le gaz naturel vers les Maritimes.

Volkswagen, ont démontré qu'il est souvent nécessaire d'élever la voix pour obtenir pour le Québec et notre région la part qui leur revient.

Dans un autre ordre d'idée, le congrès régional du Parti Québécois de l'Est du Québec vous demande de dénoncer publiquement les propos tenus récemment par votre collègue monsieur André Ouellet, qui refuse sans discernement de venir en

aide aux citoyens de la région aux prises avec le grave problème causé par la mousse isolante d'urée toimaidehyde.

Nous espérons que vous donnerez suite à nos demandes dans les plus brefs délais et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Solange Charest, présidente régionale du Parti Québécois.

C'est ainsi que nous demandons au gouvernement du Québec de n'autoriser aucun tracé pour le gazoduc avant d'avoir l'assurance que le gouvernement fédéral va subventionner la construction d'un gazoduc qui desservira Matane et la Vallée de la Matapédia et avant d'avoir l'assurance que le futur port méthanier sera aménagé à Gros Cacouna, au Québec.

Le congrès régional de notre parti a dénoncé votre inertie dans ce dossier et réclame de votre part un appui inconditionnel à tout groupe ou organisme qui réclame une modification du tracé proposé du gazoduc dans le but de desservir l'Est du Québec en gaz naturel et qui redonnerait au site de Gros Cacouna toutes les chances d'accueillir le terminal méthanier.

Mais vous demandons d'exprimer publiquement et avec rigueur votre position dans ce dossier en souhaitant qu'elle rejoindra les vœux de la population qui vous a élu. Selon nous, le temps des mots doux et des pas feutrés est fini: il est maintenant temps que vous élevez la voix et que vous combattez avec la dernière énergie pour obtenir ce que réclament vos concitoyens. Votre silence coupable dans d'autres dossiers, comme celui des chasseurs F-18 et celui plus récent de l'usine

Se rattache au compte courant.

CRÉDIT-BUDGET

Pour boucler vos fins de mois



Lors de fins de mois serrées ou pour l'assurance de chèques non retournés, une marge de crédit personnelle arrive à point!

CRÉDIT-BUDGET de la caisse populaire est une marge de crédit personnelle autorisée à l'avance pour:

- l'assurance de chèques non retournés* pour insuffisance de fonds;
- une disponibilité accrue d'argent liquide, même par Inter-Caisses*;
- une utilisation personnelle du crédit consenti sans explication.

*jusqu'à la limite de la marge accordée.

À la caisse populaire Desjardins, vous parlez d'argent avec des gens qui veillent à vos intérêts.

Se rattache à l'Épargne stable.

la caisse populaire  desjardins

Pour la personne handicapée ouvrir les portes, abattre les barrières

Par Lyne Chasse

L'Année Internationale des Personnes Handicapées leur aura permis de se prendre en main et si l'on procède actuellement

à la clôture de cette manifestation, elle aura servi d'autre part à ouvrir les mentalités.

Tel est le message véhiculé à l'occasion de la

fermeture de cette année, vendredi soir, alors qu'était présentée au Centre culturel la pièce "Du bois sec dans les roues" par la troupe Théâtre La Cannerie Inc.

Mme Laurette Champigny-Robillard, présidente de l'Office des personnes handicapées du Québec fit le discours de circonstance. Elle souligna que les personnes handicapées voulaient vivre leur quotidien comme tout le monde et que les changements n'étaient pas si difficiles à réaliser; il suffit que la population se montre plus ouverte. Elle a de plus mentionné que plusieurs des associations fonctionnaient grâce au bénévolat.

Quant au délégué de la table de concertation du LMKRT (L'Islet-Montmagny Kamouraska-Témiscouata Rivière-du-Loup) et président de la fédération des handicapés pour le KRT Inc., M. Jacques Dancause, il nous a précisé que cette année avait permis à des personnes handicapées de se prendre en main en accentuant leur autonomie. Il y eut, selon lui des actions concrètes mais

non palpables comme des projets de sensibilisation dans les écoles. Aujourd'hui, souligne-t-il, la population connaît les besoins des personnes handicapées mais jusqu'où, s'interrogeait-il, est-elle prête à les appliquer. Pour lui, ce qui compte c'est d'abattre les barrières architecturales, d'ouvrir les portes. Il mentionnait entre autres, que les édifices n'étaient pas tous adaptés aux besoins des handicapés.

Reproches

Dans les reproches formulés, il affirma que l'an-

née était peut-être venue trop vite, prise en charge par des associations d'handicapés qui fonctionnaient par le bénévolat donc cela a eu pour effet dans certains cas de gruger sur les ressources et de manquer de rodage.

Il a de plus émis le désir qu'il y ait plus de concertation entre les différents organismes qui au lieu de se multiplier devraient faire un front commun, mettre leur argent et ressources en commun pour oeuvrer à la réalisation de projets. Dans une autre optique, M. Dancause a précisé qu'il était contre

l'aspect ghetto pour les personnes handicapées que ce soit au niveau loisirs, travail et éducation. Or, M. Dancause a affirmé que les personnes handicapées étaient des gens fiers, qu'elles ne demandaient pas nécessairement de l'aide monétaire.

Enfin, ce qu'il faut se rappeler, selon lui, c'est que la personne handicapée est un humain avec des besoins et des problèmes techniques; il suffirait de les abolir (barrières architecturales et psychologiques) en ayant une société plus normale.



La troupe théâtre La Cannerie Inc. a présenté une pièce intitulée "Du bois sec dans les roues".

Voie ferrée du Témiscouata:

La décision se fera attendre

[B.B.] Il devra s'écouler plusieurs semaines, voire des mois avant que soit connue la décision de la Cour fédérale d'appel concernant la mise à exécution de l'ordonnance du 28 avril 1980 de la Commission des Transports du Canada, relative à la réfection sur toute sa longueur de la voie ferrée du Témiscouata par le Canadien National.

On se souvient qu'à la suite d'une audition de la demande du CN pour abandonner l'exploitation de la ligne entre Rivière-du-Loup et Edmundston, la Commission des Transports avait non seulement refusé cette demande d'abandon mais avait ordonné au chemin de fer de reconstruire cette voie ferrée.

Plus tard, le CN avait été autorisé à en appeler de la décision de la Commission devant la Cour d'appel fédérale.

L'audition en appel a eu lieu le 26 novembre dernier, au Palais de Justice de Québec, devant les juges Louis Pratte, Ledain et Lalonde.

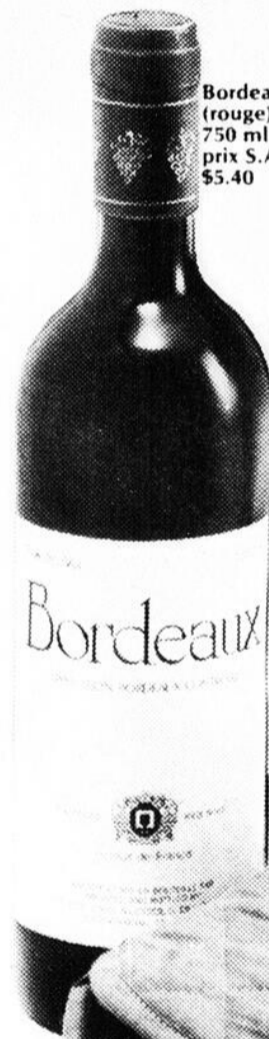
Les porte-paroles du Conseil de promotion économique de Cabano, de Papier Cascades Cabano, et de la Chambre de Commerce, d'industrie et de tourisme du Grand-Portage, Mes Gaëtan Pelletier et Norman Bossé, ont endossé l'ordonnance de la Commission des Transports et réclamé son application. Quant au procureur du CN, Me Serge Cantin, il a demandé à la Cour d'appel de donner suite à la demande d'abandon par le CN de l'embranchement ferroviaire du Témiscouata.

DE LA VOLAILLE AU MENU?

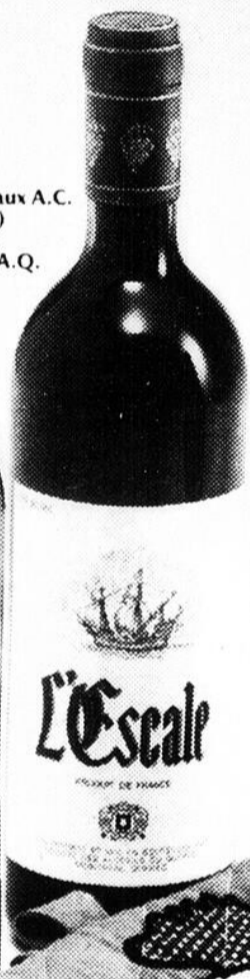
Dinde farcie?
Poulet rôti?
Coq au vin?

Voici, pour l'accompagner, trois bons vins de table importés et mis en bouteilles par notre Société des alcools.

Ils sont offerts chez les épiciers licenciés et dans toutes les succursales de la cave à vin des Québécois.



Bordeaux A.C. (rouge)
750 ml
prix S.A.Q.
\$5.40



L'Escale
750 ml
prix S.A.Q.
\$3.85



Nuit de la St-Jean,
Beaujolais A.C.
750 ml
prix S.A.Q.
\$5.70



Et rappelez-vous
la modération
à bon meilleur goût.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

Pour un cadeau apprécié
Sofa 2 places
tissu corduroy

COULEURS DISPONIBLES:
BRANDY, BURGANDY, RUST, BEIGE

meubles
prestige

CHEZ

Prix spécial
\$349.00

Meubles Fitzback Ltée

646 Lafontaine Rivière-du-Loup 862-8238

Les gens de l'Île Verte endossent le rapport du Comité pour un bac

par Mireille Robitaille

Les résidents de l'Île-Verte ont pris connaissance et endossent le rapport sur leur développement mis au point par l'OP-DQ et des intervenants du

milieu. Ils veulent maintenant rencontrer deux ministres du Québec et le caucus des députés de l'Est pour assurer la mise en vigueur de ce plan dans les meilleurs délais.

Tel est le sens de la

résolution adoptée le mardi 24 novembre lors d'une assemblée spéciale du Conseil de la municipalité de l'Île. Cette résolution est même accompagnée d'une pétition portant 39 signatures de résidents de

l'Île invitant le Gouvernement à donner une réponse claire et nette sur cette proposition "avant qu'il ne soit trop tard."

Cette prise de position des insulaires fait suite à la visite effectuée dans l'Île, lundi dernier (23 novembre) par les délégués du groupe de travail de l'Île Verte qui a mis au point un projet global de développement de cette région isolée.

Les délégués dont MM. Jean-Paul Gendron, directeur général de l'OP-DQ (Office de planification de développement du Québec) et André Plourde, président de la Chambre de Commerce régionale du Grand-Portage ont soumis un plan de développement qui repose essentiellement sur l'amélioration d'un moyen de communication fonctionnel et régulier entre l'Île et la terre ferme. Rappelons qu'à l'origine,

un comité de la Chambre de Commerce régionale s'était donné pour mandat d'obtenir la construction d'une jetée pour briser



M. Gérard Dionne

activités de pêche, agricoles et forestières d'où sont tirés les moyens de subsistance des habitants de l'Île. Des cours, des subventions à l'équipement, des études, de l'animation pour former une concertation des insulaires font partie du plan global.

L'isolement des 93 habitants de l'Île. Or, au fil des négociations, le comité inter-ministériel qui a étudié le projet a mis de l'avant la solution d'un bac auto-propulsé pour résoudre à court terme la détérioration du milieu de vie là-bas.

Une fois un mini-

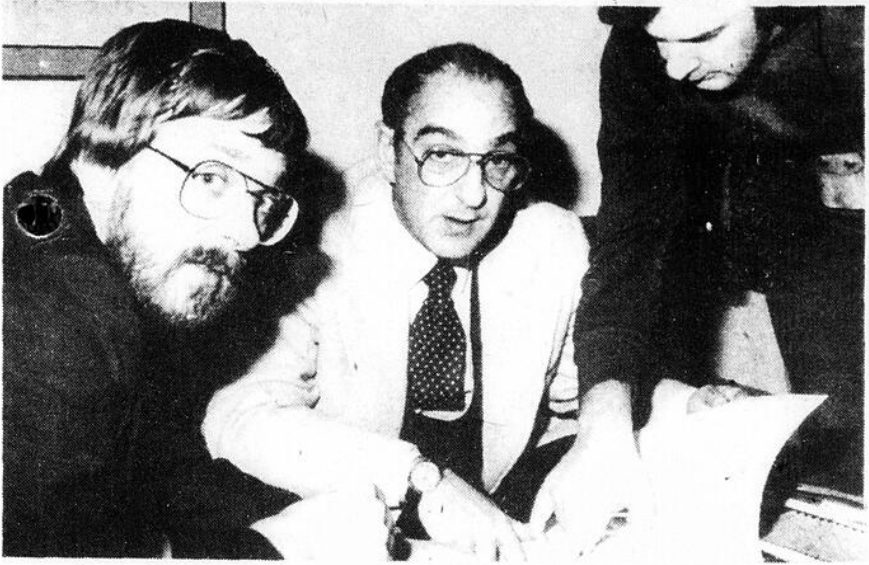
traversier mis en opération à cet endroit, le plan recommande divers projets pour améliorer le rendement économique des ac-

Les ministres

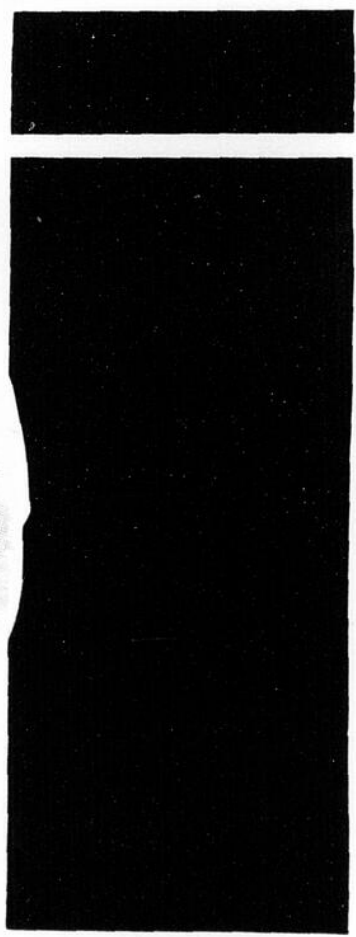
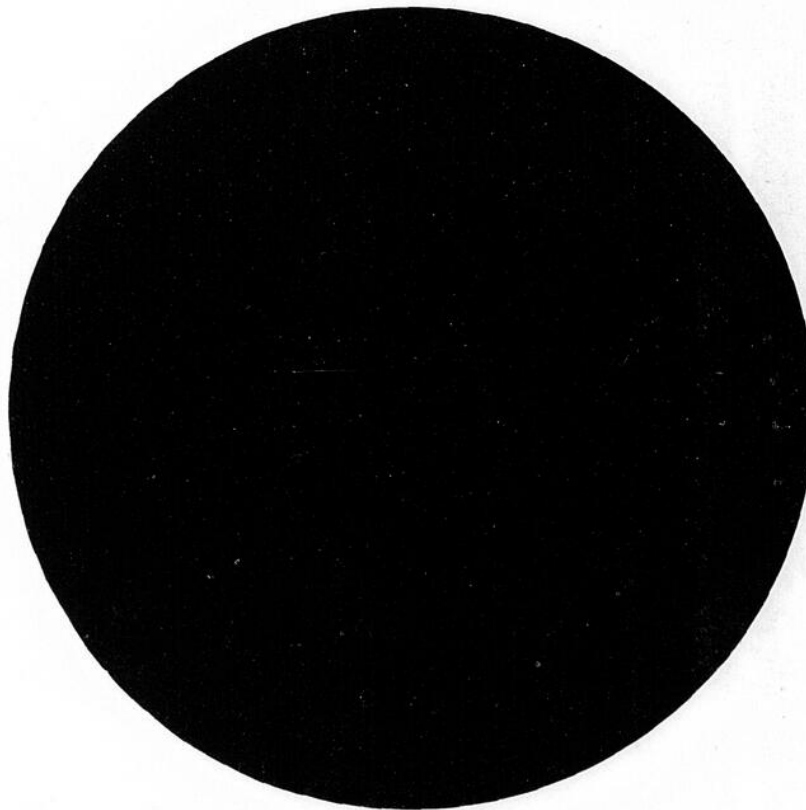
La mise en application du plan global repose sur l'acceptation par le gouvernement du Québec d'un mini-traversier pour servir adéquatement l'Île Verte au moins six mois par année. C'est pourquoi les membres du Groupe de travail dont font partie des délégués de l'Île Verte demandent une rencontre avec les ministres Michel Clair (Transports) et François Gendron (Office de planification du développement du Québec) pour obtenir les autorisations et budgets nécessaires (1 446 000 \$ pour le bateau, les quais et l'opération du bac).



Le quai de l'Île Verte (est) que l'on aperçoit ici sera modifié pour accueillir le bac auto-propulsé si le Québec accepte d'y consacrer la somme de 1.4 million \$ requis.



Le président de la Chambre de Commerce régionale, M. André Plourde montre ici aux journalistes le plan de développement qui pourrait transformer sensiblement l'Île Verte.



oui le centre-ville lafontaine parce que j'y gagne

- Alignement Gaston Gagnon
- Assomption Assurance
- Au Pied Mignon Enr.
- Banque de Montréal
- Banque Nationale du Canada
- Banque Nationale du Canada
- Banque Continentale
- Bédard Lajoie et Desbiens Notaires
- Belzile Dumas et Deschênes
- Bijouterie la Clé d'Or
- Bijouterie Richard Savard
- Corriveau, Bujold, Lavoie, Madore et Ass.
- Centre de Remorquage
- Centre Singer
- Chauffage Rivière-du-Loup
- Chaussures Théo Rioux
- Chaussures Trans-Canada
- Claude Pelletier

- Cordonnerie Label
- Décoration GL Inc.
- Dr Gilles Martin
- Epicierie Jacques Côté
- Garage Arthur Sirois Ltée
- Boucher et Fils Enr.
- Boucherie Gendron
- Boutique Jean-O-Teck
- Boutique Future Maman et
- Les Dessus-Dessous
- Boutique Gisèle Enr.
- Boutique Ma Cousine
- Boutique Le Pentagone
- Boutique Rose-Monde
- Boutique du Travailleur
- Brasserie Piloup
- Caisse d'entraide Economique KRT
- Groupe Arco Enr.
- Hôtel Plaza

- Hôtel St-Louis Inn.
- Hôtel Windsor
- Immeubles GLMC
- Imprimerie du St-Laurent
- Institut de Beauté Christine
- Centre Silhouette Beauté
- J.A. Boucher Enr.
- Jean-Paul Lagacé Assurance
- J.S. Lévesque
- Caisse Populaire Rivière-du-Loup
- Le journal Le Portage
- Journal Le St-Laurent Echo
- L.M. Laveille Ltée
- La Capeline Enr.
- La Catalogne Enr.
- La Solidarité
- Les Distributions Sonak Inc.
- Lévesque, Beaubien Inc.
- Libre Service Texaco

- Louis Moisan Fleuriste
- Manic Sanitation &
- Libre Service BP
- Marche aux Fleurs
- Marche Ouellet Metro
- Mercerie Vezina
- Mercerie Yves Roger Inc.
- Mon Magasin
- Nadeau Clavigraphe
- Notaire Yvon Lemieux
- Ouellet, Lévesque & Ass.
- Palais des Enfants
- Palais des Modes &
- Boutique Seduction
- Pâtisserie Le Marquis
- Peoples Store Limited
- Pharmacie Denise Côte
- Pharmacie Perron
- Pre-Vert Fleuriste

- Publicité l'An 2
- Rene Vezina Ceramique
- Rivière-du-Loup Clavigraphe
- Rivière-du-Loup News
- Rivière-du-Loup Télévision
- Robert Têtu Ltée
- Roland Morin Inc.
- Salon Cendrillon
- Salon Le Baron
- Salon Lely
- Sears
- Simon, Voyer, Castelli
- Studio Roger Inc.
- Tabagie Le Loupien
- Tissus Lou-Bel
- Variétés Michel Daris
- Les Meubles Fitzback
- Quincaillerie Centrale Enr.
- Therault, D'Amours, Letourneau

- Auto-Ecole 4 Saisons Enr.
- Desjardins Musique Enr.
- Aux Ciseaux d'Art Enr.
- Café Québécois
- Handy Andy Ass.
- Gina Pizza
- Centre de location
- Podium Sport Lafontaine
- Lalonde, Girouard et Letendre Inc
- Corporation Estbec



La Chambre... Suite de la page 3A

Mme Louis-Philippe Dubé

Active à la Saint-Vincent de Paul et chez les Femmes Chrétiennes dont elle en dirige les destinées depuis six ans, on mentionne de Mme

Dubé qu'elle est une bénévole depuis sa jeunesse. Elle reçut une médaille pour services rendus de la Croix-Rouge et une décoration remise par la Fondation des maladies du cœur. Elle est membre des Filles d'Isabelle depuis 30 ans, décorée après

25 ans, elle en fut régente durant 11 ans.

Jean-Guy Dionne

M. Dionne est un des artisans de la magnifique réussite du 75ième anni-

versaire de la paroisse de Saint-Ludger. En effet, il était président du comité-organisateur.

Claude Landry

L'implication de M. Landry dans divers secteurs de la communauté est connue de tous. Membre depuis 8 ans de l'Association des marchands au centre-ville Lafontai-

ne, il en est le président. Il est également marguillier à la paroisse de Saint-François-Xavier. Sportif, il a donné de son temps comme instructeur pour le hockey Pee-Wee et Junior.

André Plourde

Président de la Chambre de commerce régionale du Grand-Portage,

M. Plourde a été nommé administrateur de l'Année de la Chambre de commerce de la Province de Québec. La vive implication d'André Plourde dans le milieu est connue de tous. Signalons entre autres des dossiers sur les lesquels, il travaille la Jetée de l'Isle-Verte, promotion du Port méthanier à Gros-Cacouna, distribution du Gaz naturel, dans

le Bas Saint-Laurent.

Clément Massé

Il y eut remise d'une plaque commémorative à Me Clément Massé comme président ex-officio de la Chambre locale. On souligna le travail accompli par Me Massé au sein de ce mouvement qui fit avancer beaucoup de dossiers.

PROLONGATION JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Plan de
CRÉDIT à

14,2%

APPLICABLE AUX VOITURES ET CAMIONNETTES NEUVES 1981.

*Renseignez-vous chez votre
concessionnaire GM participant!*

GM ET LE CONCESSIONNAIRE GM PARTICIPANT
VOUS AIDENT À FAIRE DE BONNES AFFAIRES

Ventes au détail seulement. Non applicable aux achats ou locations de flottes.



Les jeunes ont dit aux adultes leurs besoins

Par Lyne Chassé.

Les adolescents ont peu exprimé aux adultes leurs réprimandes face à eux que ce soit au niveau relationnel ou dans des besoins spécifiques.

trouvaient qu'il y avait un manque de communication entre eux, un manque de confiance, d'infrastructures en loisirs et à d'autres paliers, tel le scolaire. Ils ont su également que les jeunes ne

deuxième événement. Comme nous le soulignait, l'une des organisatrices de ce colloque, Ghislaine Dionne du Centre d'Action bénévole du Grand-Portage (CAB), les jeunes (12 à 18 ans) ont peut-être été un peu déçus du colloque parce qu'il n'y a pas eu d'action concrète à la fin de la journée. En outre, souli-

gne-t-elle, ce n'était pas le but de cette journée qui avait comme principal objectif premièrement que les "autorités" (adultes) écoutent les jeunes dans leurs besoins pour ensuite échanger avec eux. Dans les observations, elle note que dans le domaine du scolaire il semble ne pouvoir y avoir aucune concertation puis-

que chacun règle ses problèmes dans sa boîte tant au privé qu'au public.

Suivi au colloque

Le Centre d'Action bénévole sera chargé d'assurer un suivi à ces deux colloques en préparant un plan d'action qui sera soumis aussi bien aux jeunes qu'aux interve-

nants. D'après, la directrice du CAB, Claire Nadeau, le Centre n'agira pas à la place des jeunes et consultera ces derniers dans le choix de leurs actions. Comme moyens envisagés pour déboucher sur des actions, on parle de sondage de formations, de comités et possiblement d'un troisième colloque.

Les intervenants

Des intervenants, tous ont semblé satisfaits des besoins exprimés par les jeunes et de leur désir de se prendre en main et ont souhaité apporter un suivi à ce colloque en collaboration avec les jeunes. Certains ont parlé de l'utilisation possible de ressources déjà existantes.



En effet, tel était le sens du deuxième colloque pour les jeunes qui avait lieu, samedi dernier, à la Maison du Club Optimiste.

rejetaient pas leur aide et voulaient travailler de concert avec leurs aînés.

Or, quelque 75 participants dont 32 intervenants des milieux scolaires, loisirs, santé, social etc...ont assisté à ce

Ainsi, les adultes ont pu apprendre que les jeunes

Tant que la partie se jouera à dix contre un, le résultat sera toujours



En 1947, 1952 et 1957, Maurice DUPLESSIS tente de négocier avec le reste du Canada un "fédéralisme totalement renouvelé". Son projet d'un "Canada à deux" se solde par un échec. Cependant, de nouvelles ententes fiscales sont conclues entre toutes les provinces canadiennes et le fédéral, sauf avec le Québec!
Résultat: Québec, 1, Canada 10

Le 25 octobre 1960, Jean LESAGE tente de négocier avec les neuf autres Premiers ministres canadiens et le fédéral. Il revient découragé devant l'échec de ses revendications. En 1964, nouvelle conférence fédérale-provinciale, qui se termine dans ce que Jean Lesage qualifie d'"échec retentissant", de "faillite complète" pour le Québec.
Résultat: Québec, 1, Canada 10

Le 27 novembre 1967, Daniel JOHNSON tente de négocier à la conférence sur le Canada de demain le principe d'un Canada basé sur la reconnaissance de deux nations distinctes. Trudeau, appuyé par les provinces anglophones, répond que le Québec est une province comme les autres. C'est l'échec total des négociations.
Résultat: Québec, 1, Canada 10

Pendant deux ans, de 1968 à 1970, Jean-Jacques BERTRAND tente de négocier encore une fois lors de conférences constitutionnelles. Il exige que le Canada soit considéré comme l'association de deux nations. Ces pourparlers ne servent qu'à renforcer les divergences fondamentales entre les provinces anglaises et le Québec. Jean-Jacques Bertrand revient d'Ottawa en se disant profondément déçu.
Résultat: Québec, 1, Canada 10

Le 25 juin 1971, Robert BOURASSA refuse de signer la Charte de Victoria, qu'il juge inacceptable pour le Québec. Encore une fois, les neuf provinces anglaises s'associent avec le fédéral pour nier les besoins spécifiques du Québec.
Résultat: Québec, 1, Canada 10

Le 4 novembre 1981, René LEVESQUE tente à son tour de négocier avec Ottawa la réforme de la Constitution canadienne. Sept provinces sont d'accord avec lui pour exiger une formule d'amendement qui protégera solidement leurs droits autant que ceux du Québec. Mais, peu après, il est abandonné par ces mêmes provinces qui s'entendent en coulisse avec le gouvernement fédéral. La conférence se termine par l'isolement total du Québec.
Résultat: Québec, 1, Canada 10

Dans le cadre du régime fédéral,
les négociations arriveront toujours au même résultat:
Québec 1, Canada 10

C'est le temps
de gagner
la partie

C'est le temps
de prendre en main
nos propres destinées

**C'EST
SOUVERAINEMENT
LE TEMPS**



Parti Québécois

Tannerie Canadienne:

La compagnie fait appel à la compréhension du syndicat

[B.B.] - Le président de la Tannerie Canadienne Inc., M. George M. Henderson, a adressé dernièrement à Mme France Chantal, conseiller syndical du secteur textile de la CSN, et agissant présentement à ce titre auprès du syndicat des employés de la tannerie, une lettre dans laquelle il lance au même syndicat un appel urgent à la compréhension avant qu'il ne soit trop tard pour empêcher la fermeture définitive de cette industrie à Saint-Pascal.

La compagnie, qui a déjà expliqué au syndicat sa position face aux travailleurs, a en même temps cru nécessaire de faire une mise au point pour replacer la situation dans sa juste perspective.

L'intention de la partie patronale, dit M. Henderson, n'est pas de briser les travailleurs et de leur enlever des droits, mais plutôt, à l'intérieur de la reconnaissance des droits de ceux-ci, de rendre l'administration de la convention collective de travail plus efficace.

Tout en améliorant la rémunération des travailleurs dans toute la mesure du possible, la compagnie veut créer un mécanisme permettant l'atteinte et le maintien d'une productivité normale pour une durée de convention favorisant le redressement de la Tannerie Canadienne. A cet égard, M. Henderson insiste sur le fait que rien ne doit être laissé au hasard, la situation l'exigeant.

M. Henderson souligne à l'attention de Mme Chantal que, prêter toute autre intention à la partie patronale, comme il a été fait jusqu'à maintenant ne peut que dangereusement fausser le débat et l'enquêter dans une voie sans issue. Le président de la Tannerie Canadienne rappelle que la partie patronale et la partie syndicale vivent une situation grave et sérieuse où la survie même de l'entreprise est en cause. Cette réalité est à la base du débat et commande la position prise par la partie patronale, ajoute M. Henderson.

Ne pas reconnaître cette situation, la rejeter, ou encore, croire qu'elle est impertinente au débat, ne change rien au fait qu'elle existe et qu'elle est bien réelle, précise le président de la Tannerie Canadienne, qui considère qu'à cet égard, et à cet égard seulement, il est vrai que la négociation en cours n'est pas une négociation comme les autres.

A la suite, de quoi M. Henderson souhaite ardemment, pour cette même raison, la poursuite d'une négociation sérieuse et positive, devant mener à une entente satisfaisante pour les deux parties dans les plus brefs délais.

La compagnie reconnaît au syndicat le devoir de défendre les droits des travailleurs, mais ne croit pas que la défense de ces droits réside à se fermer à toute modification des termes de la convention de travail antérieure.



DIMANCHE LE

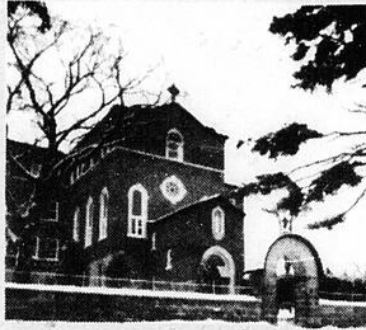
à C.K.R.T— C.I.M.T-TV— Radio C.J.F.P—

TELE

---NOS OEUVRES---



Brigade Scolaire



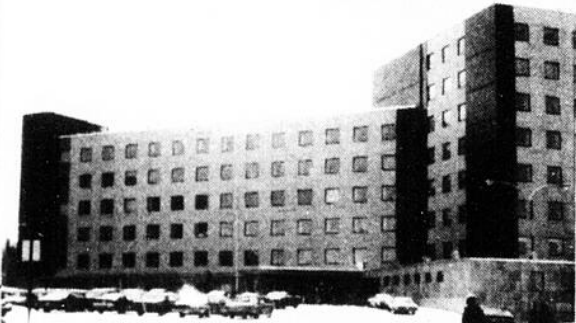
Monastère des Clarisses



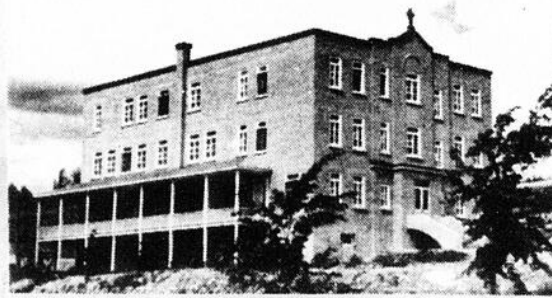
Auberge du Sourire



Ateliers du Grand-Portage



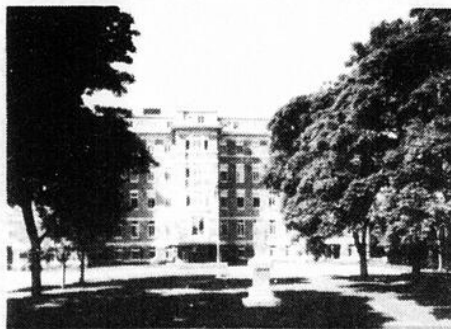
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup



Les Habitations St-Joseph à Estcourt



Fondation Bouchard La Pocatière



Hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup



OBJECTIF

35,0

Soyons gè votre don c'est l'one

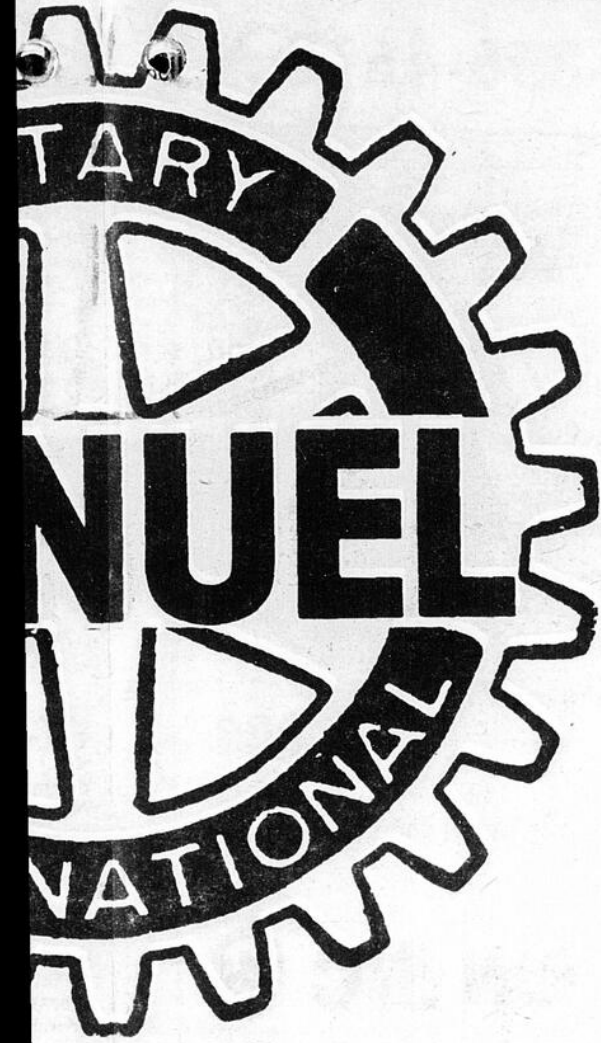
LE CLUB ROTARY OFFRE SES ET ORGANISMES DE SECOURS D

- ST-ALEXANDRE — ST-JOSEPH — ST-ARSÈNE — CACOUNA — ST-HUBERT
- ST-FRANCOIS DE VIGER — ST-ÉPIPHANE — ST-PIERRE LAMY — ISLE-
- VERTE — KAMOURASKA — ST-DENIS — RIVIÈRE-QUELLE — ST-PACÔME
- ST-PHILIPPE DE NÉRI — ST-PASCAL — STE-HÉLÈNE — MONT-CARMEL
- NOTRE-DAME-DU-PORTAGE — ST-LOUIS DU HA! HA! — CABANO —
- NOTRE-DAME-DU-LAC — VILLE-DÉGELIS — ST-ELZÉAR — ST-MODESTE —

LE 6 DECEMBRE

F.P.-C.H.G.B de 11 hres a.m à 3 hres p.m

ET HON



000.00 dollars

s généreux

nerf de notre action

SES SERVICES AUX DEMUNIS URS DES PAROISSES SUIVANTES

UBERT ST-ANTONIN — ST-ANDRE — ST-GERMAIN — ST-ÉLEUTHÈRE — ESTCOURT
ISLE- SULLY — LES ÉTROITS — ST-MARC-DU-LAC-LONG — ST -ATHANASE —
CÔME ST-BENOÎT-DE-PACKINGTON — ST-EUSÈBE — ST-HONORÉ — NOTRE-DAME
RMEL DE L'ISLE-VERTE — ST-PAUL-DE-LA-CROIX — TROIS-PISTOLES — ST-
O — CLÉMENT — ST-CYPRIEN — STE-RITA — ST-MÉDARD — ST-ÉLOI — ST-
TE — JEAN-DE-DIEU — ST-GUY — STE-FRANCOISE — LA POCATIÈRE.



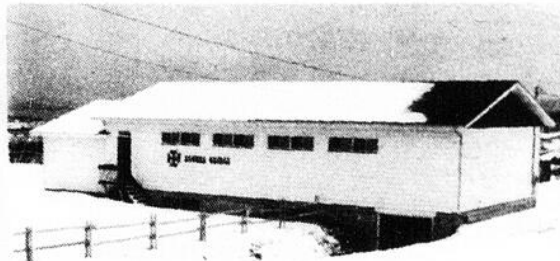
---NOS OEUVRES---



Local du Club de l'Age d'Or



Club de Natation les Loups-Marins



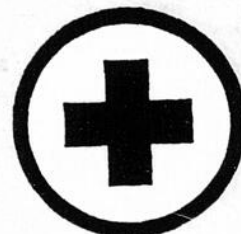
Local des Scouts



Local du Comité des Loisirs St-Ludger



Plus de 125 fauteuils en circulation



Société Canadienne de la Croix-Rouge



CAMP CANAWISH RIVIERE-OUELLE



cégep de rivière-du-loup



Centre d'action bénévole DU GRAND-PORTAGE



Commanditaire d'une équipe mineure



UN CHOIX POUR L'AVENIR

Les plantes

La conservation des fleurs coupées (suite)

L'eau et le vase.

Quantité: Que ce soit pour un arrangement ou un bouquet il est absolument inutile de remplir le vase ou le récipient d'eau jusqu'au bord. Il suffira d'environ dix centimètres (quatre pouces) d'eau pour que les fleurs baignent en pleine béatitude.

Trop d'eau risque de provoquer le pourrissement accéléré de la tige surtout pour les espèces à tige tendre.

Température:

Après la coupe de la tige, il est souvent recommandé de tremper quelques minutes celle-ci dans l'eau chaude pour forcer les fleurs fermées à s'ouvrir plus rapidement.

De façon régulière les fleurs seront à l'aise dans une eau tiède qui refroidira petit à petit jusqu'à atteindre la température de la pièce.

Les changements d'eau.

Leur fréquence varie avec les espèces; certains

leur fréquence varie avec les espèces; certaines qui pourrissent peu peuvent résister jusqu'à cinq jours dans la même eau, d'autres requièrent un changement quotidien: règle générale, l'eau doit être changée tous les deux à trois jours. On en profitera alors pour raccourcir les tiges d'environ un pouce (soit deux à trois centimètres). La prochaine édition nous parlerons des réservoirs d'eau.

Poinsettia.

Merveilleuse plante fleurie de Noël. Elle est la grande favorite et facile d'entretien.

Contrairement à ce que l'on pense les bractées du centre sont les fleurs et ce sont des feuilles qui ont rougies. L'ensemble des deux donnent la fleur.

Cette plante a besoin d'un emplacement peu chauffé mais abrité des courants d'air. Un endroit bien éclairé est bien propice pour sa conservation. Elle ne supporte pas l'air sec et encore moins la proximité d'une source de chaleur.

Alors il est à conseiller un endroit éclairé, assez frais, loin des courants d'air et des bouches de chaleur.

L'arrosage doit être absolument à l'eau tiède et abondant. Mais il est important de laisser sécher la terre entre chaque arrosage.

Fertilisez une fois par mois est à conseiller. Le Poinsettia enjolivera votre demeure pour de joyeuses fêtes.



Marché aux Fleurs

316 Lafontaine Rivière-du-Loup
862-6731

Il en coûtera très cher pour rénover le Couvent Bon Pasteur

[M.R.] Il en coûtera très cher pour rénover le Couvent Bon Pasteur comme l'ont constaté les membres du conseil de Rivière-du-Loup puisque la plus basse soumission acceptable est de 932 200\$ soit environ 33 pour cent de plus qu'anticipé.

L'appel d'offres lancé par la Cité de Rivière-du-Loup afin de rénover l'édifice situé rue Durocher a été très couru par les entreprises de construction puisque dix d'entre elles ont soumissionné. Le dixième des offres dépouillées en séance de travail du conseil lundi le 23 novembre ont été confiées à l'ingénieur municipal M. Jean-Yves Bourgoïn et à l'architecte M. Charles Casgrain pour étude et rapport au Conseil.

Une seule maison d'affaires louperivoise était en lice soit Roland Dickner Inc. alors que Paul Martin Inc de La Pocatière et Cabano Construction de la région périphérique avaient offert leur service. Le plus bas soumissionnaire Construction Roger Turgeon Inc. (897 000\$ et 930 000\$) aurait été rejeté puisque deux prix apparaissent sur la même soumission. Dans l'ordre, les soumissions reçues étaient les suivantes:

- Boilard et Boilard Inc., St-David comté de Lévis, 932 000\$;
- Roland Dickner Inc., Rivière-du-Loup, 949 000\$;
- Drouin et Parent Construction, Beauport, 950 557\$;
- J. M. Meunier Inc., Saint-Anselme, 953 000\$;

- Paul Martin Inc. La Pocatière, 967 500\$;
- Cabano Construction, 992 700\$;
- Hervé Pomerleau, Beauce, 994 700\$;
- Construction Mattex, Rimouski, 1 136 000\$;
- Construction J.C. Lepage, Rimouski, 1 151 000\$.

Des subsides

Des dépenses de l'ordre de 1 305 000\$ seront encourues par Rivière-du-Loup pour installer la bibliothèque municipale et d'autres organismes du milieu dans le vieux couvent du Bon Pasteur, si la Cité retient le plus bas soumissionnaire conforme soit de 932 000\$, l'achat qui représente 200 000\$ plus les frais des professionnels. Cette dépense sera couverte partiellement par des subventions dont 125 000\$ de la Société d'habitation du Québec dans le programme d'amélioration de quartier, le gouvernement fédéral versera une somme équivalente pour un total de 250 000\$. La Cité négociera d'autre part avec le ministère des Affaires culturelles pour obtenir d'autres subventions à l'intérieur de programme d'aide à la construction et à la rénovation de bibliothèques, le subside à l'intérieur de programmes qui existent déjà pourrait être de l'ordre de 573 000\$. Si le ministère acquiesce à la demande de Rivière-du-Loup cette dernière devra donc financer 500 000\$ par le biais de balances de règlements d'emprunts déjà existants.

Par conséquent, on ne peut affirmer actuellement que la bibliothèque sera réaménagée dans le Vieux Couvent avant que les garanties de subventions ne soient accordées par le gouvernement, a précisé la conseillère Marcelle Pelletier, responsable du dossier bibliothèque.

COMMERCE A VENDRE

- Directement du propriétaire
- Très bon chiffre d'affaires
- Mercerie pour hommes à Rivière-du-Loup
- Cause maladie
- Appeler après heures d'affaires

1-856-4613

MICRO-ONDES



Spécial à partir de **495,00\$**

GRATUIT

Obtenez une dinde gratuite à l'achat d'un de nos fours micro-ondes.

Valide jusqu'au 25 décembre 1981.

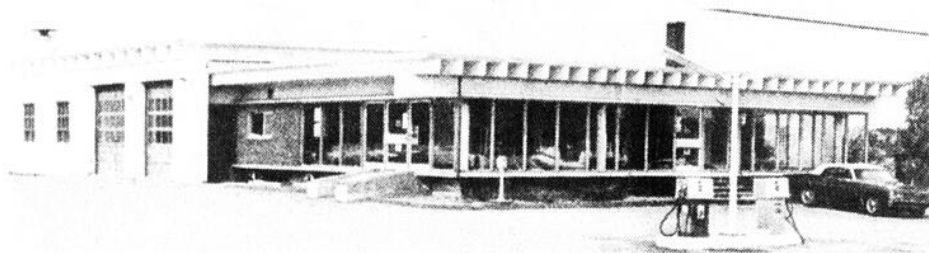
ROLAND MORIN INC

371 Lafontaine Rivière-du-Loup 862-2167



Propriétaires de Chevrolet & Oldsmobile

Près de chez-vous, un concessionnaire qui vous offre un **SERVICE COMPLET GM**



- GARANTIE **GM**
- PLAN CONTINUE **GM**
- MECANIQUE GENERALE
- DEBOSELAGE

Nous vous offrons, à un coût minime, **une voiture de remplacement** de notre service de location à court terme, alors plus de souci pendant que l'on répare votre voiture.

Pour rendez-vous: **M. Paul Albert** (gérant de service) **851-3463**



Belzile Auto inc.

600 rue Jean-Rioux Trois-Pistoles Tél: 851-2310

MEMBRE ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU QUÉBEC



Après 65 ans d'existence, J.B. Renaud ferme ses portes à Rivière-du-Loup



[B.B.] - La fermeture définitive, samedi prochain, du magasin J.B. Renaud et Cie à Rivière-du-Loup, va marquer la fin d'une époque dans le commerce d'alimentation en gros ici et dans la région.

Ouverte en 1916, la succursale de Rivière-du-Loup de J.B. Renaud aura été la dernière que cette compagnie maintenait encore en opération dans la province, hors de la ville de Québec. D'autres succursales ont déjà existé à Mont-Joli, Chicoutimi et ailleurs.

Les dix employés de

J.B. Renaud et cie à Rivière-du-Loup, pour la plupart à l'emploi de l'entreprise depuis plus de 20 ans, ont cessé le travail le 3 octobre.

Le gérant actuel, M. Léopold Lapointe en fonctions au magasin de Rivière-du-Loup depuis 1968 s'emploie à régler les formalités de fermeture, la plus grande partie du stock restant ayant été vendue à un autre grossiste en produits alimentaires de la région.

L'une des principales causes de la fermeture de J.B. Renaud et Cie est l'implantation progressi-

ve dans la région, des grandes chaînes d'alimentation qui possèdent chacune leur propre système d'approvisionnement en gros. Les quelques épicerie demeurées indépendantes dans la région ne constituaient plus une clientèle suffisamment importante pour permettre à J.B. Renaud et Cie d'y demeurer en affaires.

Le propriétaire actuel de J.B. Renaud et Cie est M. Richard Rondeau, de Québec, où l'entreprise opère un commerce de vaisselle au 82 rue Saint-Paul.

Nouvelle utilisation

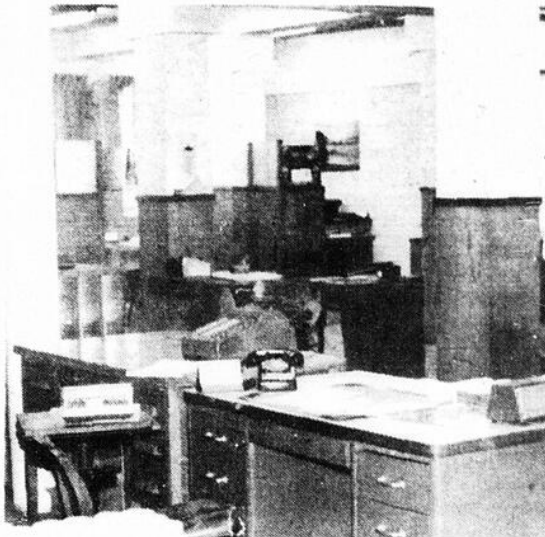
La fermeture de la succursale de Rivière-du-Loup de J.B. Renaud et Cie soulève la question de trouver une nouvelle vocation au vaste immeuble de trois étages qui logeait jusqu'à présent les bureaux et les entrepôts de la compagnie au 476 de la rue Lafontaine.

De source fiable, nous avons appris que le ministre québécois des Affaires sociales Iorgne avait du côté de cette bâtisse pour y centraliser tous ses services à Rivière-du-Loup.

Une autre hypothèse plausible serait la location de l'immeuble par la



L'immeuble de la succursale de J.B. Renaud et Cie, rue Lafontaine. [Photo Saint-Laurent-Echo]



compagnie F.F. Soucy Inc. à des fins d'entrepôt. La conversion du même bâtiment en immeuble à logements multiples serait aussi envisagée. Un espace à l'arrière de l'immeuble pourrait être facilement aménagé en stationnement pour les véhicules des occupants. En 1945, la Maison J.B. Renaud et Cie avait fêté son centenaire d'existence. A cette époque, M. Antonio Chassé était le gérant de la succursale de Rivière-du-Loup, qui avec ses 22 employés, était l'une des plus importantes succursales de la compagnie, et contrôlait une large part du marché de

gros en alimentation dans la région.

La compagnie possédait aussi, en bordure du boulevard Cartier, un quai sur la rivière où les goélettes chargées d'approvisionner le magasin de Rivière-du-Loup venaient accoster.

En 1926, un violent incendie avait détruit de fond en comble le magasin J.B. Renaud de Rivière-du-Loup, en même temps qu'une partie du quartier avoisinant. Ce bâtiment avait été remplacé sur le même emplacement, par l'immeuble actuel.

BIJOUTERIE ALBERT SAVARD

320 LAFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP 862-2893

AU CENTRE VILLE FACE AU WOOLWORTH

Un seul magasin pour mieux vous servir

MAJORICA
est le nom
des simili-perles les plus
précieuses au monde.



Le plus grand choix de:

BRELOQUES

MONTRES

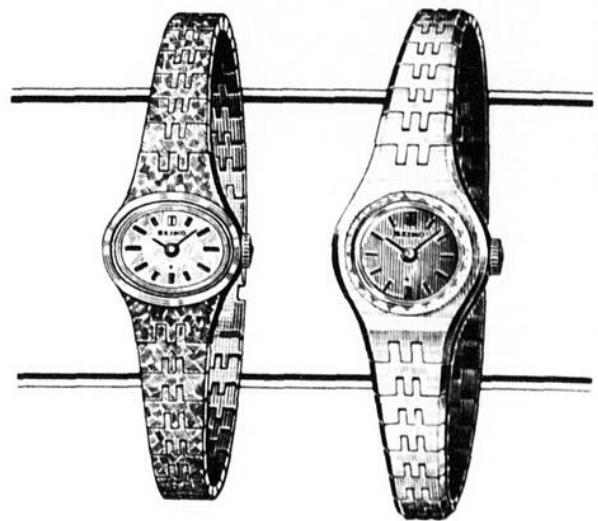
BAGUES DE FANTAISIES

ALLIANCES

CHAINES

PERLES DE CULTURE

À l'heure de la mode.
Seiko pour dames.



VENDEUR AUTORISE:
SEIKO, PULSAR, BULOVA

**Pour les Fêtes
donnez avec joie une
SEIKO QUARTZ**

La MRC de Rivière-du-Loup songera à soutenir la Corporation de promotion industrielle

[M.R.]-L'expérience de travail conjoint Conseil de Comté et Corporation de promotion industrielle à l'égard du projet de terminal méthanier à Gros-Cacouna, laisse les 15 maires des municipalités rurales très satisfaits. Ils songeront même dès le la formation de la Municipalité régionale de Comté [MRC] en janvier prochain, à se joindre au commissariat industriel.

Cette idée émise par le



Les maires de comté accueillent le commissaire industriel, M. André Joncas [extrême droite] lors de leur dernière réunion. Dans l'ordre habituel: MM. Florent Fraser, St-François-Xavier de Viger, Gilles Belzile à Saint-Patrice et Aurèle Michaud à Saint-Hubert. Trois autres maires avaient été réélus soient MM. Jos Roy à Saint-Modeste, Claude Bélanger à Saint-Antonin et le Dr. Paul Coulombe à Saint-Cyprien.

préfet du Conseil de Comté M. Emilien Michaud a été favorablement accueillie par plusieurs maires qui ont convenu d'y réfléchir plus sérieusement dès la formation officielle de la MRC qui prendra la relève de leur Conseil de Comté.

Il s'agissait en effet, mercredi le 25 novembre de la dernière réunion de ce Conseil puisque la MRC réunira dorénavant autour d'une même table

maires de municipalités rurales et urbaines. Interrogés par la presse au terme de cette "dernière" les maires ont reconnu qu'ils n'étaient ni tristes ni anxieux puisque "la MRC sera une continuité et non une fin" suivant le préfet Michaud.

Rappelons que les municipalités rurales ont reconnu 5 votes à la ville de Rivière-du-Loup qui siègera d'office sur l'exécutif de la MRC et jouira d'un droit de veto. La nouvelle MRC Rivière-du-Loup regroupera une population de 29 000 personnes environ, les maires des 16 municipalités éliront leur président lors de la réunion prévue pour le deuxième jeudi de janvier.

Au cours de leur dernière rencontre, trois nouveaux maires ont été introduits à la suite de l'élection du 1er novembre, il s'agit de MM. Florent Fraser à St-François-Xavier de Viger, Gilles Belzile à Saint-Patrice et Aurèle Michaud à Saint-Hubert. Trois autres maires avaient été réélus soient MM. Jos Roy à Saint-Modeste, Claude Bélanger à Saint-Antonin et le Dr. Paul Coulombe à Saint-Cyprien.

Laisse le 4 000\$

Même si la Corporation de promotion industrielle a reçu une somme de 150 000\$ pour étoffer sa présentation devant l'Office national de l'Energie au sujet d'un terminal méthanier à Gros-Cacouna, le Conseil de Comté n'entend pas retirer la



La secrétaire du Conseil de Comté Rivière-du-Loup, Mme Jeanne D'Arc Ouellet.

somme de 4 000\$ qu'il avait allouée pour s'associer aux efforts du milieu. C'est la réponse faite par le préfet M. Emilien Michaud au nom des autres maires "un bon geste ne doit jamais être retiré". Si ce n'est pour défendre ce dossier, le Conseil de Comté s'est dit confiant que l'argent sera utilisé pour promouvoir l'essor économique du milieu.

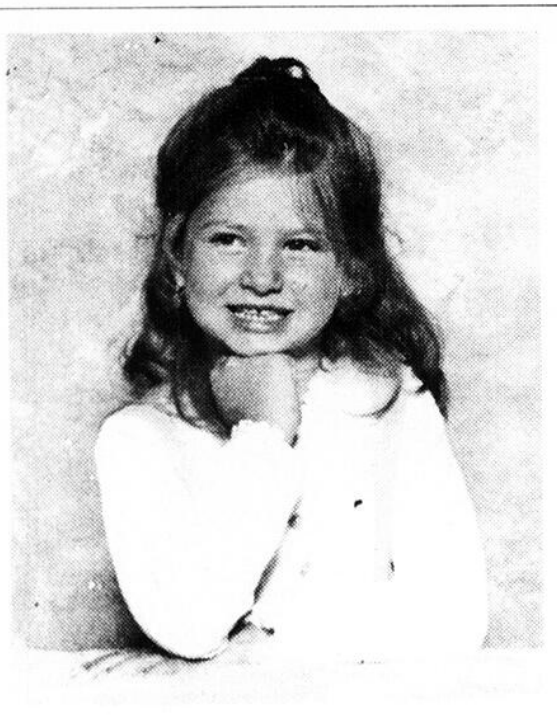


Les maires sont prêts à considérer l'idée de faire adhérer la future M.R.C. de Rivière-du-Loup à la Corporation de promotion industrielle. Parmi ceux-ci MM. Léopold Pelletier, Saint-Arsène, Adélarde Michaud, Cacouna Paroisse, Emilien Michaud, préfet et maire de l'Isle-Verte Paroisse, Dr. Paul Coulombe, Saint-Cyprien, Robert Chouinard, Saint-Epiphanie et Gilles Belzile, Saint-Patrice.



Quelques nouvelles figures ont fait leur apparition au conseil de comté à la suite de l'élection du 1er novembre comme ici M. Aurèle Michaud de Saint-Hubert [extrême gauche] dans l'ordre habituel les autres maires en poste depuis quelque temps ou réélus récemment MM. Gérard Landry, Notre-Dame du Portage, Claude Bélanger, Saint-Antonin, Mathieu Boucher, Saint-Paul de la Croix, Jos Roy, Saint-Modeste et André Guay de Cacouna village.

DÉCOUPEZ-MOI 1/2 PRIX 44¢
(Avec cette annonce) (Normalement 88¢)



Magie ou sortilège?

Un portrait en couleurs de format 8 sur 10, pour 88¢ seulement

Un spécial par famille. Aucuns frais supplémentaires pour les groupes. Des photos additionnelles que des photos à effets spéciaux (s'il y a possibilité de faire) peuvent être obtenues suite à l'achat de l'ensemble. Nous choisissons les clichés. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal. Satisfaction garantie ou argent remis.

MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9 DEC.	10 DEC.	11 DEC.	12 DEC.
10 à 17h30	10 à 21h00	10 à 21h00	10 à 16h00

la **3** aie

Centre Commercial 298 Boul. Thériault Rivière-du-Loup

On aurait dû lire

Dans l'annonce de l'Institut de Culture Personnelle du Québec Inc., édition du 25 novembre on aurait dû lire "Vous payez \$9.00 par rencontre pendant 10 semaines" et non \$8.00.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
NO: 250-05-000302-810
COUR SUPERIEURE

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Demanderesse
-vs-
BERTRAND LAGACE,
Défendeur
-et-
REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de
Témiscouata,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné au Défendeur-Intimé, BERTRAND LAGACE, de comparaître au greffe de cette Cour, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis, publié une fois en français dans le journal "LE ST-LAURENT-ECHO", circulant dans notre district.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du Défendeur, BERTRAND LAGACE.

Rivière-du-Loup, ce 25 novembre 1981.

Lise B. Dubé
Protonotaire-adjoint
Cour Supérieure,
Palais de justice, Rivière-du-Loup, Qué.

La Chambre de Commerce régionale attire l'attention de Radio-Canada

(M.R.)-La région du Grand-Portage est mal desservie par Radio-Canada faute d'un réémetteur pour rejoindre sa population en bordure du fleuve comme à l'intérieur des terres. C'est pourquoi la Chambre de Commerce régionale recommande à la Société Radio-Canada et au CRTC de prendre une décision rapide afin de corriger cette lacune.

C'est le sens d'une résolution adoptée par la Régionale le 14 octobre dernier et dont copie fut donnée à la Société le 26 octobre comme l'indiquait le président André Plourde de la Chambre de Commerce Régionale en conférence de presse. La station de base de Rimouski a été assignée pour desservir le Bas St-Laurent, rappelle la Chambre, or, CJBR ne peut jouer ce rôle adéquatement en l'absence d'un réémetteur.

Le KRT d'abord

Avant d'aller servir la population de Charlevoix par le biais d'une station de télévision additionnelle à Baie St-Paul, la compagnie Télé Inter-Rives (CIMI) devra assurer la population de Notre-Dame

du-Portage qu'elle aura accès aux émissions produites à Rivière-du-Loup.

Lors d'une conférence de presse tenue le 19 novembre dernier, le président de la Régionale M. André Plourde expliquait le point de vue de la Chambre. A cette fin, la Chambre a sollicité l'intervention du Conseil populaire des communications de l'Est du Québec (C. Pop C.E.Q.) auprès du CRTC pour empêcher cette expansion du poste loupériovis avant que les gens du KRT ne soient convenablement servis. Le C. Pop C.E.Q. fera peut-être une intervention comparaisante devant le CRTC à ce sujet.

Terminal méthaneur.

Le congrès de la Chambre de Commerce provinciale au début de novembre a réitéré l'appui de l'organisme à l'implantation du terminal méthaneur à Gros-Cacouna, selon le président de la Régionale du Grand-Portage. Depuis ce temps, les présidents de Chambre régionale sollicitent l'appui de chaque député fédéral du Québec au mémoire préparé par la Provinciale

prônant le choix de l'Est du Québec.

Par contre, la lettre expédiée au président du caucus québécois des députés libéraux fédéraux M. Jacques Olivier est demeurée sans réponse, note M. Plourde. La Chambre avait résolu en octobre dernier d'inviter M. Olivier à préciser par écrit l'engagement formel et unanime de ce caucus à l'égard de la candidature de Gros-Cacouna. Cette démarche avait été décidée à la suite de déclarations verbales de députés régionaux affirmant que le caucus appuyait sans réserve ce projet.

De l'avis du président

Plourde, le fédéral est "en train de séparer la tarte, quelque chose pour Canso, quelque chose pour Gros-Cacouna". C'est ainsi qu'il interprétait l'annonce prévue pour le lendemain d'un changement au tracé du gazoduc par le ministre Pierre de Bané.

Mini sommet, ultimatum.

La tenue d'un mini-sommet économique pour le Grand-Portage est maintenant compromis. Un ultimatum a été lancé au député Jules Boucher afin que celui-ci obtienne l'aide financière et technique du Gouvernement. La Chambre refuse ainsi d'organiser par le biais de bénévolat seulement une

activité de cette envergure alors que deux sous-régions seulement sont choisies pour recevoir l'aide gouvernementale. Le président s'est même dit offusqué par le mini-sommet économique "politique" annoncé quelques jours plus tôt par le député-ministre de Rimouski, M. Alain Marcoux. Ce dernier a réservé les services de l'ex-délégué régional du ministère de l'Industrie et du Commerce M. Marc-André St-Amant pour coordonner l'activité. Le député Boucher a jusqu'au 30 novembre pour trouver la solution, a conclu M. Plourde car après la Chambre refuse de s'y impliquer.

Zones agricoles, tout est entendu dans le comté Rivière-du-Loup

(M.R.)-Dans le comté Rivière-du-Loup 17 des 18 municipalités ont déjà adopté avec entente les décrets établissant leur zonage agricole auprès de la Commission de la protection du territoire agricole.

C'est le bilan tracé dans un tableau produit par la Commission dans un communiqué émis il y a quelques jours reflétant la situation au 28 octobre dernier.

C'est donc dire qu'une seule municipalité Saint-Patrice n'a pas réussi à conclure une entente mais s'est fait imposer le décret par la Commission.

Suggestion cadeau



PRODUITS
Kodak
EN VENTE ICI

Coffret-cadeau
Ektralite 10
de Kodak

44,50\$

Ensemble cadeau Kodak:
**Appareil Instantané
Colorburst 250**
Flash électronique, 2 films couleurs.

Piles incluses

59,00\$

Lavoie Photo

328 Lafontaine, Rivière-du-Loup 862-6951

C.P. 40, G5R 3Y7. Commande postale C.O.D. acceptée.

ENR.

Taxe et transport en sus.



ERRATUM

Dans l'annonce intitulée «Real Giguère s'associe à Jacques Berrois» parue dans l'édition de la semaine dernière on aurait dû lire: Écoutez «La santé dans votre assiette» sur les ondes de CJFP du lundi au vendredi à 9 h 15 et 13 h 50 et en direct tous les trois lundis de 13 h 30 à 15 h 30 ainsi qu'à CIMT Télévision entre 11 h 00 et 12 h 00.

LES ACCESSOIRES DE THÉÂTRE inc.
Johnny Brown

BARBES et PERRUQUES DISPONIBLES
\$19⁹⁵
et
\$59⁹⁵

COSTUMES DE PÈRE NOËL
Velours ou Velveteen
aussi peu que
\$109⁹⁵

Réchauffe-jambe
Adultes et enfants
Choix de couleurs
\$11⁹⁵ et \$12⁹⁵

RENDEZ VOTRE SAPIN DE NOËL À L'ÉPREUVE DU FEU
Bonbonne 32 oz \$7⁹⁵

LES ACCESSOIRES DE THÉÂTRE
1474 rue PEEL
Station de métro Peel
844-3221

Boutique: 1474 Peel-Montréal
Commandes téléphoniques ou postales
7300, Hutchison-Montréal, H3N 1Z1
(514) 274-7604-Frais vires non acceptés
Visa-Master Charge
Ecrivez-nous pour obtenir notre catalogue.

le conseil en bref Par Mireille Robitaille

Le Conseil refuse de voir ranimée la chicane de clochers entre les "caneux", les "huileux" et la "petite mission"

La Cité établit des priorités dans les travaux à réaliser et les met en branle sans tenir compte de leur localisation dans Saint-François, Saint-Ludger ou Saint-Patrice. "Il ne faudrait pas ranimer la chicane de clochers entre les "caneux", les "huileux" et la "petite mission", a prévenu le maire Yves Godbout.

Il s'adressait ainsi à un citoyen de Saint-Ludger,

M. André Bernier qui déplorait que Saint-Patrice depuis quelques années, obtenait régulièrement la grosse part du gâteau. Le dernier exemple selon lui en serait les travaux de réfection à la conduite d'aqueduc entre l'Hôtel de Ville et le Boulevard Cartier.

Pour les réaliser ces travaux la Cité a effectivement puisé dans son argent placé à court terme auprès de la Banque

Nationale à la suite de la vente du réseau d'électricité, a révélé le premier magistrat. Selon lui, ce geste est de saine politique puisque la ville a ainsi évité de payer des intérêts de 21 pour cent ou 22 pour cent alors que son dépôt ne rapportait que 17 ou 18 pour cent.

Interrogé au sujet du placement d'une autre tranche du revenu de la vente du réseau auprès de la Caisse d'épargne économique KRT, M. God-

bout s'est dit non inquiet puisque l'institution a fidèlement payé les intérêts en septembre. Le montant aurait été confié sous forme de certificat de dépôt, suivant les explications du conseiller Jean-Léon Marquis. Par ailleurs, une rencontre est prévue entre le directeur des finances, M. Jacques Plante et la Caisse pour discuter du dépôt.

Maître d'oeuvre

La Cité confiera à la Corporation de promotion industrielle la maîtrise d'oeuvre dans la défense de la candidature de Gros Cacouna pour le terminal méthanier. Une résolution en ce sens a été adoptée par les édiles qui mettront la subvention de 150 000\$ à la disposition de cet organisme. Un protocole d'entente à cette fin sera signé entre les deux corporations.

Transport en commun

Sans appuyer directement le comité conjoint en vue de la mise sur pied d'un mode de transport en commun dans la ville, les membres du conseil ont appuyé par résolution le mémoire préparé par l'organisme représentant quatre groupements de la Cité. Une réunion élargie impliquant les commissions scolaires était prévue en cours de semaine dernière pour jeter plus de lumière sur tout ce projet. La Cité décidera ultérieurement si elle y adhère ou non.

Local pour l'Harmonie

L'Harmonie de Rivière-du-Loup pourra bénéficier de l'aide municipale pour rénover la bâtisse du 70 rue Frontenac. Le conseil a adopté une résolution l'autorisant à entreprendre les travaux pour lesquels elle est prête à s'impliquer pour la moitié ou jusqu'à concurrence de 30 000\$.

Province de Québec
Municipalité de la paroisse
Saint-Denis-de-la-Bouteillerie
Comté de Kamouraska.

Avis public

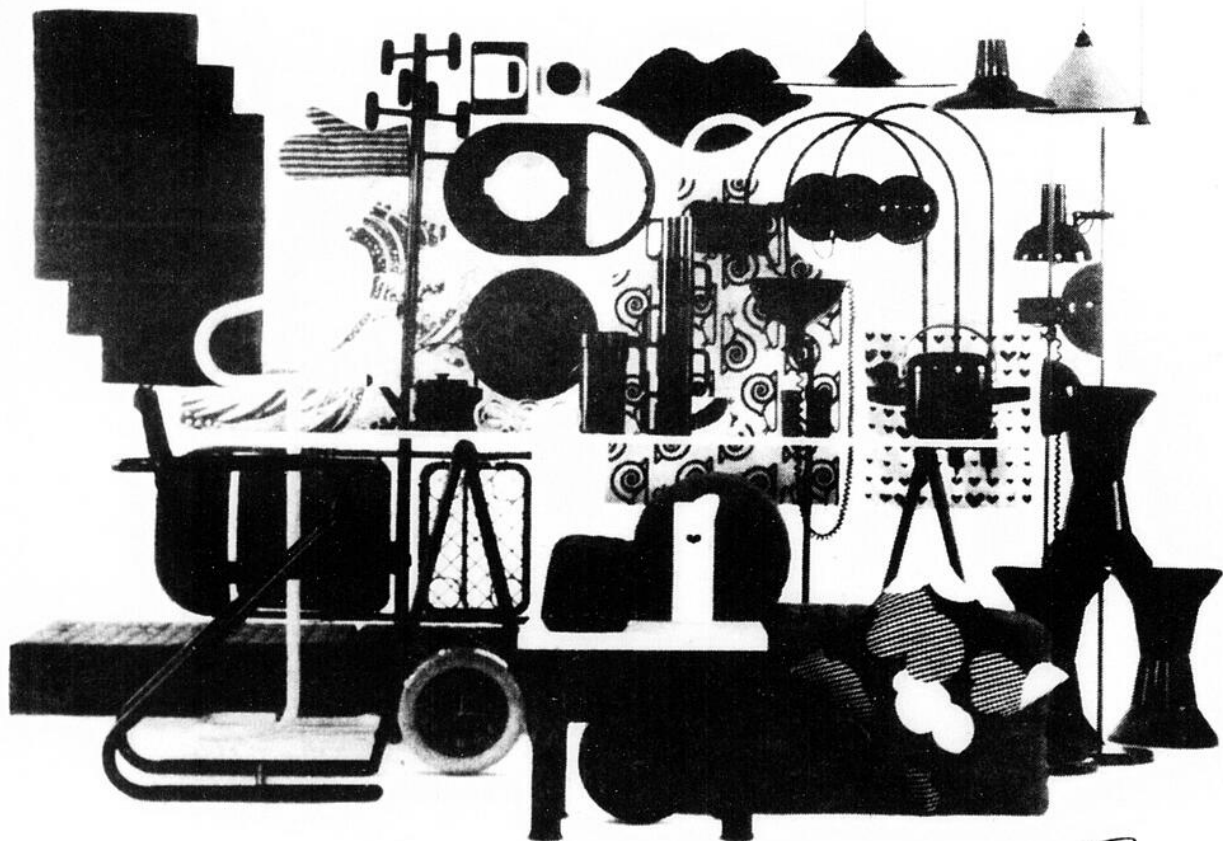
Aux contribuables de la
suscrite municipalité

est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire trésorier, que, le rôle d'évaluation "NOUVELLE GENERATION" de la valeur foncière est maintenant déposé officiellement pour l'année 1982 au bureau du secrétaire et que tout intéressé peut en prendre connaissance à cet endroit.

Toute plainte concernant le rôle, accompagnée d'une copie ou d'un fac-similé du compte de taxes foncières municipales doit être déposée avant le 1er jour de mai 1982, au Bureau de Révision de l'évaluation foncière du Québec, 800, Place d'Youville, 4ième étage, Québec, G1R 3P7. Donné à Saint-Denis ce 23ième jour de novembre 1981.

Pantaléon Pelletier
Sec.-Trés.

Un coup d'oeil sympathique



Pour des étrennes pleines de surprises 



intérieurs
d'aujourd'hui itee



Les Galeries Dupuis,
845 est. rue Ste-Catherine,
Montréal
(Metro: Bern de Montigny)
Tel. 845-4450/5506

Place Longueuil
825 ouest, rue St-Laurent,
Longueuil
Tel. 677-5259/5250

Centre d'achat Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault,
Rivière-du-Loup

Centre d'achat Madawaska
P.R. 2
Edmunston,
Nouveau Brunswick

Les Crèmes de Menthe Meaghers

La fraîcheur de la menthe dans votre verre.



Verte ou blanche
c'est la liqueur de menthe
préférée des Québécois.
Fabriquée au Québec par
la Distillerie Meagher Limitée.

écho-jeunesse

Bernard Rioux et Jean-François Lagacé.

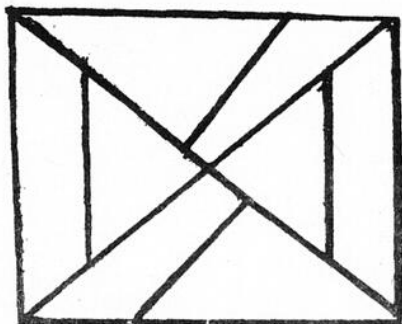
Réponses.

7-Marie Curie, Les Frères Mayo, Christophe Colomb, Louis Pasteur, Hélène Keller, Jacques Cartier.

9-Remplace les points par des lettres et tu trouveras 3 noms d'animaux.

- a) g . . e l .
b) l . . v . e
c) p . . i . . n

10- Combien il y a de triangles dans cette figure?
Rép.:



Au Cégep de Rivière-du-Loup:

Pas de débrayage avant les Fêtes

Par Lyne Chassé

Les étudiants du Cégep de Rivière-du-Loup mettent en veilleuse leur projet de débrayer contre les coupures budgétaires qu'ils jugeaient nuisibles à la qualité de l'enseignement.

C'est ce que nous faisait savoir l'Association générale des étudiants du Cégep de Rivière-du-Loup dans un communiqué de presse émis le 26 novembre par son président, Harold LeBel.

On se souviendra, que les étudiants du Cégep avaient, lors d'une assemblée générale tenue le 17 novembre, voté pour une journée de débrayage afin de s'opposer aux coupures notamment parce qu'ils n'avaient pas été

consultés et aussi pour manifester contre le projet de réforme des études collégiales (P.R.E.C.)

Or, à une réunion des Cégep de l'Est du Québec, dans la fin de semaine du 21 novembre, ces derniers ont préféré retarder cette action parce que tel qu'expliqué dans le communiqué, il apparaissait que la majorité ne se sentait pas suffisamment préparée. Il fut donc décidé, déclare-t-on, de retarder cette manifestation pour le début de la prochaine session.

Aussi, mentionne l'Association, les Cégep présents croient avoir plus de temps pour organiser les activités de cette journée, pour surveiller les actions du gouvernement envers le problème

des coupures qui menacent la qualité de l'enseignement dispensé, pour

suit-on dans les collèges de la région et pour établir une éventuelle coo-

pération avec les Cégep et d'autres régions du Québec.



Un laxatif qui agit directement dans l'intestin et non dans l'estomac.

Les petites pilules Carter possèdent un enrobage spécial qui leur permet de passer par l'estomac sans se dissoudre. C'est dans l'intestin qu'elles agissent: elles y soulagent rapidement, mais en douceur, les malaises dus à la constipation temporaire.

PETITES PILULES
CARTER

Une tradition familiale de plus de 90 ans.

Très certainement, la voiture de l'année... pour des années.

LA NOUVELLE ACCORD SEDAN LX LA NOUVELLE ACCORD HATCHBACK

Nous sommes persuadés que ces toutes nouvelles Accord répondent aux critères d'exigence les plus élevés dans le domaine de l'automobile. Et cela, pour des années à venir.

Totalement redessinées, elles sont si luxueuses qu'on a peine à croire qu'elles demeurent, plus que jamais, des voitures vraiment économiques. Et quel plaisir à conduire!

Grâce à leurs nouvelles lignes profilées et aérodynamiques, elles fendent l'air et donnent le maximum de rendement de la moindre goutte d'essence.

Un empattement plus long, des voies plus larges, une nouvelle suspension et des freins à disque à l'avant... voilà ce qui explique si bien leur tenue de route et leur maniabilité exceptionnelles.

Vous apprécierez aussi tout le raffinement de l'aménagement intérieur. Par exemple, les sièges enveloppants au capitonnage

en tissu moelleux et la moquette épaisse.

Pour ce qui est des caractéristiques standard, elles sont si nombreuses qu'il serait presque indécent d'en exiger davantage.

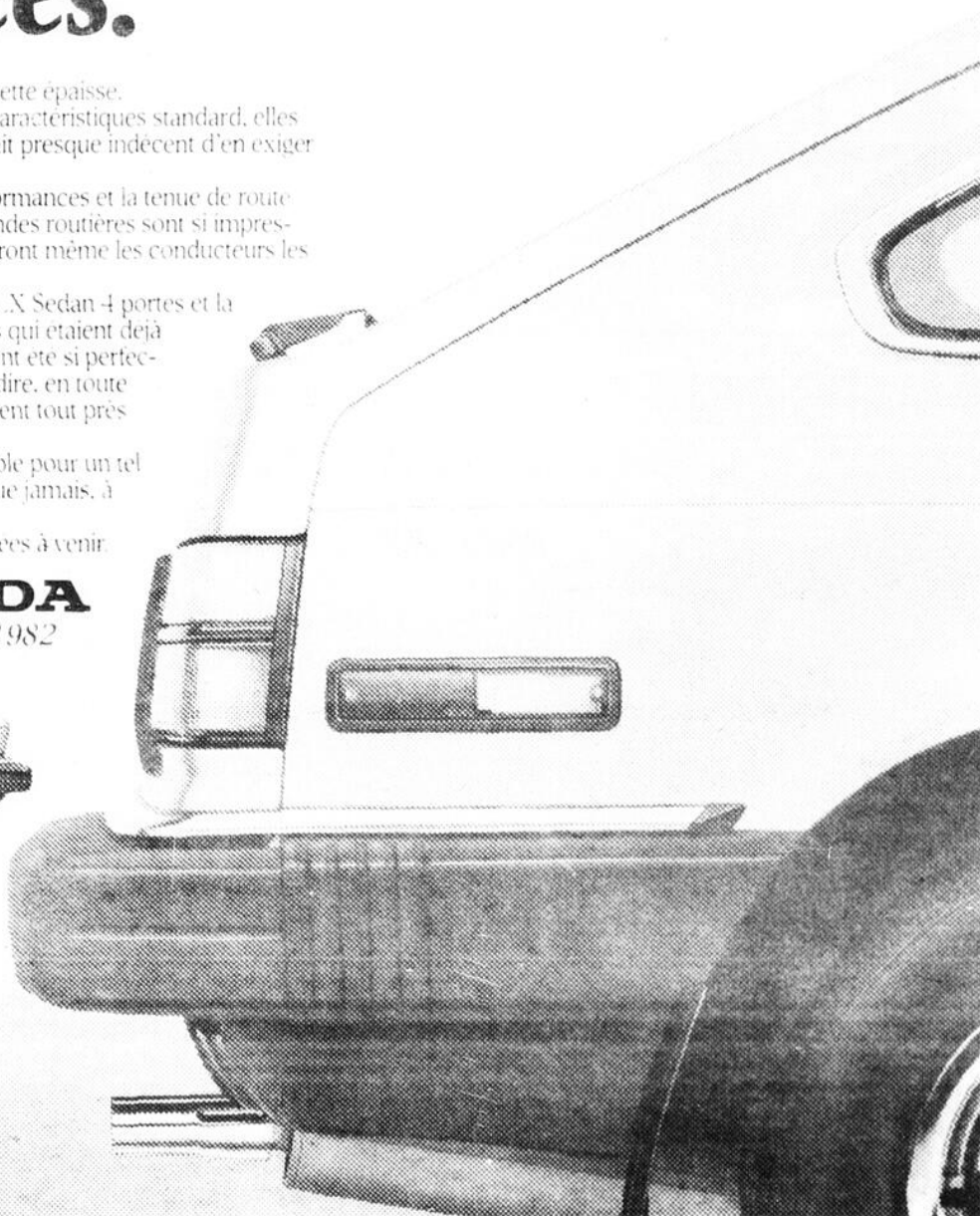
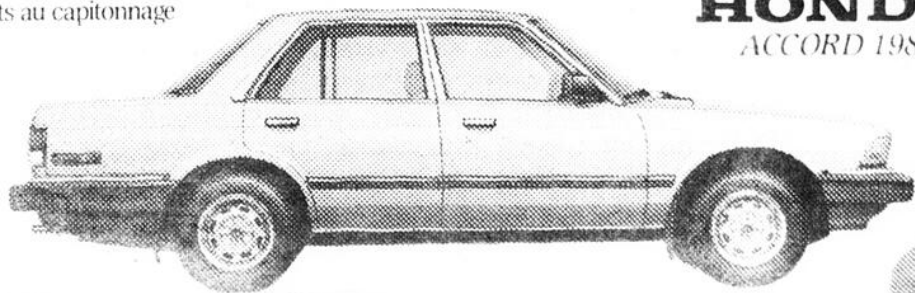
Les excellentes performances et la tenue de route encore améliorée de ces grandes routières sont si impressionnantes qu'elles surprendront même les conducteurs les plus blasés.

La nouvelle Accord LX Sedan 4 portes et la nouvelle Hatchback 2 portes qui étaient déjà des voitures remarquables, ont été si perfectionnées que nous pouvons dire, en toute modestie qu'elles sont vraiment tout près de la perfection.

D'un luxe inimaginable pour un tel prix, elles répondent, plus que jamais, à toutes vos exigences.

Et cela pour des années à venir.

HONDA
ACCORD 1982



BOBBY DUBE LTEE

293 Témiscouata Rivière-du-Loup
862-6631 et 867-2325

LA BONNE NOUVELLE
Montre-nous ton visage

Le temps de l'Avent est le temps par excellence de l'espérance. Et pourtant, le monde d'aujourd'hui n'est guère porteur d'espérance. Notre société traverse une crise profonde. Crise économique, crise sociale, crise politique... Alors que le peuple juif vivait une situation qui ressemble un peu à la nôtre, le prophète Isaïe s'est écrié: "Ah! Si tu ouvrais les cieux, si tu descendais". Malgré son infidélité, malgré son

péché, le peuple juif a su se tourner vers son Dieu dans ses moments difficiles. Et le Seigneur a entendu son cri. Il a répondu à son appel. Il leur a fait connaître son visage. Jésus, fils de Marie et de Joseph, Jésus le fils de Dieu est venu. Il nous a laissé voir le visage de Dieu. Il nous a fait connaître le visage de bonté, de tendresse, d'amour de Dieu notre Père.

Et le Seigneur nous a aussi dit qu'il reviendra. Nous ne savons pas quand, mais nous en sommes certains, le Seigneur viendra de nouveau. Comme le prophète Isaïe, nous pouvons nous aussi à notre tour nous retourner vers le Seigneur pour lui dire: "Viens Seigneur viens, montre-nous ton visage".

Le temps de l'Avent, c'est le temps de l'espérance, de l'attente du retour du Seigneur. Mais en attendant... Le Seigneur nous invite à l'attendre de façon active. Il ne veut pas que nous nous croisions les bras et que nous nous bercions en attendant son retour. Quand il est retourné vers son Père, il nous a demandé de continuer son œuvre, de l'attendre en veillant, car il peut revenir à tout moment.

Le temps de l'Avent nous invite à refaire le plein de notre espérance. Malgré les difficultés du temps présent, une chose demeure certaine: Nous verrons le visage du Seigneur. Nous avons raison de lui redire avec confiance: Viens Seigneur, viens, montre-nous ton visage.

Afficher en français, c'est bien normal!



MISEZ SUR MINOLTA
pour la qualité et la souplesse d'emploi



LE MINOLTA XG-1

Vous offre l'exposition automatique ainsi que le débrayage manuel — tout ce dont vous avez besoin pour obtenir des résultats d'excellente qualité sans trop d'efforts.

249,\$



"OFFRE SPÉCIALE"

Vous pouvez obtenir ce sac fourre-tout "ACTION", durable et très pratique, sans frais supplémentaires lorsque vous achetez votre nouvel appareil XG-1. Offre limitée.

"Voyez jusqu'à quel point vous serez bon avec Minolta."

HI-MATIC AF2



Avec étui

169,00\$



Flash électronique incorporé
Dispositif de mise au point automatique.

Avec BIP! BIP! avertisseur

- * Le dispositif de mise au point automatique fait instantanément le réglage selon la distance séparant l'appareil du sujet.
- * Flash incorporé, escamotable, se mettant en place et mettant en circuit le système Flashmatic, le tout automatiquement.
- * Réglage automatique de l'exposition agissant sur l'ouverture et la vitesse d'obturation, de 1-8s. à F-2.8, à 1-430s. à F-17.
- * Objectif Minolta 38mm. F-2.8, très lumineux.
- * Retardateur incorporé (10 secondes).
- * Viseur à cadre brillant avec repères de correction de la parallaxe, signal d'éclairage insuffisant et d'utilisation du flash, et réglage de mise au point à DEL indiquant la position du sujet.
- * Le verrouillage de mise au point assure la parfaite mise au point pour des sujets situés hors du centre du cadre.
- * Verrouillage automatique de l'obturateur en cas de charge insuffisante des piles.

Lavoie Photo

ENR.

328 Lafontaine, Rivière-du-Loup, 862-6951

Commande postale C.O.D. acceptée.

C.P. 40, G5R 3Y7.

Taxe de vente et transport en sus.

OUVRONS LA BIBLE Insolences d'une caméra

Par Joseph Tremblay.

On aime entendre parler de Dieu comme étant un Dieu d'amour (I Jean 4:8), mais peu veulent entendre parler du Dieu de sainteté (Lév. 11:44)! Et pourtant on ne peut bénéficier de l'amour du Dieu d'Amour sans nous soumettre à la sainteté du Dieu de Sainteté. Il est écrit "Il n'y a rien de caché qui ne doit être découvert, ni rien de secret qui ne doit être connu". (Luc 12:2)

Il y a des criminels qui ont été pris par la

police grâce à des photos prises par des caméras cachées. Beaucoup de voleurs peuvent échapper à l'identification, condamnation et emprisonnement ici-bas, malgré toutes les précautions prises par les hommes. Mais Dieu, qui enregistre toutes les actions et pensées des hommes (Psaume 56:9) ne laissera échapper personne, à moins qu'ils n'accourent à Jésus-Christ pour leur salut (Actes 16:31). A celui qui vient au Seigneur Jésus pour son salut (Jean 1:12), Dieu s'en-

gage à faire disparaître toutes les pièces à conviction qui le condamneraient, et à lui donner une nouvelle nature, toute propre, juste et sainte (II Corinthiens 5:17 et 21). C'est à de telles gens que Paul s'adresse quand il écrit: "élus de Dieu, saints et bien-aimés" (Colossiens 3:12).

La canonisation faite par des hommes prend bien des années, mais celle faite par Dieu ne prend que le temps pour vous de dire: OUI! à Jésus-Christ.

Analyste financier

(Homme ou femme)

LA PERSONNE, que nous cherchons travaille actuellement pour une institution financière ou une entreprise importante. Elle a un grand besoin de réalisation et sa position actuelle ne répond pas entièrement à ce besoin. Elle est bilingue et possède un Baccalauréat en Analyse Financière d'une Université reconnue. Elle s'intéresse à un post de Vice-président aux Finances dans une nouvelle Compagnie, et elle est prête à devenir actionnaire dans le développement régional.

LA COMPAGNIE, est une jeune entreprise qui a pour vocation principale, la production et la commercialisation de nouveaux produits, répondant à des besoins spécifiques.

LES RESPONSABILITES consisteront à planifier et proposer les modes de financement des Projets, ainsi que la structure financière globale de la Compagnie. Elle aura aussi à collaborer très étroitement avec le Président du Conseil d'Administration pour compléter les cadres administratifs.

Les possibilités ne seront limitées que par le potentiel et le dynamisme de la personne elle-même.

Faire parvenir Curriculum Vitae et informations en toute confiance et confidentialité à:



PROMOTIONS NOUPRODEC INC.,
75 Ouest rue Simard,
Cacouna, Qué.
GOL 1G0.

à noter



CAMP CANAWISH

Dans le cadre des Oeuvres du Club Rotary de la Région du K.R.T., le Camp Canawish a pu bénéficier encore cette année d'une subvention de cet organisme. Sur cette photo, nous apercevons en partant de gauche Messieurs Paul-Emile Hudon de La Pocatière,

agent des relations extérieures, Jean-Pierre Emond et Réal Lebel respectivement trésorier et Président du Club Rotary remettant à M. L'Abbé Odilon Hudon, directeur général du Camp Canawish, un chèque leur permettant de poursuivre leurs activités. L'on sait

que le Camp Canawish de Rivière-Ouelle, veut permettre aux jeunes inadaptés légers et moyens ainsi qu'aux enfants et adolescents dits normaux de profiter d'un séjour de vie en plein air. Il met l'accent sur la vie de groupe, la débrouillardise et la créativité.

UNE SEMAINE DE L'ÉTUDIANT POUR LES ÉLÈVES DE LA POLYVALENTE LA POCAITIÈRE.

Cette semaine du 23 au 27 novembre était la semaine de l'étudiant à l'École Polyvalente La Pocatière. Par cette semaine d'activités et de détente, le Conseil étudiant et les animateurs de vie étudiante ont voulu "faire s'exprimer la joie d'être étudiant, favoriser l'ouverture aux autres et créer une détente après une bonne étape de travail". Le Conseil étudiant avait donc planifié différentes activités sportives, musicales, théâtrales et de détente.

VOUS VOULEZ UNE CHAMBRE DES NAISSANCES ?

Pour toutes les femmes qui désirent accoucher dans une chambre des naissances, un groupe de femmes de la région travaille à ce projet pour en obtenir une à l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup. Si ça vous intéresse, téléphoner à Claire Racine à 495-2730 ou entrer en contact avec la Maison des Femmes du Grand-Portage au 37 rue Delage, à Rivière-du-Loup.

50^e ANNIVERSAIRE DES COURS D'ÉTÉ DE L'UNIVERSITÉ WESTERN

Tous les étudiants (tes) anciens (nes) et nouveaux (elles) ayant participé aux Cours d'Été de l'Université Western de Trois-Pistoles sont invités aux Fêtes du 50^{ième} qui se tiendront, en 1982 à London et à Trois-Pistoles. A Trois-Pistoles, les fêtes se dérouleront à la mi-août: 13-14-15. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à: Ecole d'Été de Trois-Pistoles, University College, room 117, University of Western Ontario, London, Ont. N6A 3K7.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
CITE DE RIVIERE-DU-LOUP



AVIS PUBLIC

(Règlement no 818)

Avis public est, par les présentes, donné par Raoul Savard, greffier de la Cité de Rivière-du-Loup, que le règlement suivant:

REGLEMENT no 818 autorisant la réalisation, au coût de \$1,305,000.00, du programme d'amélioration de quartiers pour la partie du territoire de la municipalité connue sous le nom de "Secteur du Bon-Pasteur", a été adopté par le Conseil de ladite Cité au cours de la séance que celui-ci a tenue à l'Hôtel de Ville, le 26 novembre 1981.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau du Conseil, à l'Hôtel de Ville.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le vendredi 27 novembre 1981.

RAOUL SAVARD
Greffier.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
COUR SUPERIEURE
NO: 250-05-000242-818.

CAISSE POPULAIRE DE RIVIERE-DU-LOUP, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à 298 Blvd Thériault à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, Partie demanderesse.

CARON, GAGNON & SANTERRE INC., corps politique légalement constitué ayant son siège social à 224, Hôtel de Ville, à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, Partie défenderesse.

REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TEMISCOUATA à 65-A, Iberville à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, Mis-en-cause.

"Un terrain de figure triangulaire, mesurant environ mille cinq cent vingt-deux pieds (1,522') dans sa ligne nord-est le long de la route Transcanadienne; tel que borné au nord-est à la route Transcanadienne, au sud-est à la Rivière-Verte, vers l'ouest au Lot 42 ci-après, et finissant à rien vers le nord; lequel terrain est connu et désigné comme étant la partie nord des lots QUARANTE-ET-UN-A et QUARANTE-DEUX du Cadastre Officiel pour le CINQUIEME Rang (Lots 41-A Ptie N. et 2 Ptie N., Rq V) du Canton Witworth, Paroisse de St-Antoine:

"SAUF ET A DISTRAIRE dans le coin nord un terrain de figure triangulaire mesurant cinquante pieds (50') dans sa ligne sud, cent six pieds (106') dans sa ligne ouest et cent quinze pieds (115'), dans sa ligne est, appartenant à Robert Bourgoïn ou représentants, ainsi que le terrain de figure irrégulière appartenant à Georges Harbour dans la partie est à soixante pieds (60') au nord-ouest de la Rivière-Verte, mesurant cinquante deux pieds (52') le long de la route Transcanadienne projetée, cent vingt-et-un pieds (121') dans sa ligne sud-est irrégulière, trente-sept pieds (37') dans sa ligne sud-ouest, et cent quinze pieds (115') dans sa ligne nord-ouest;

Les mesures ci-haut mentionnées étant approximatives, devant prendre en considération les mesures inscrites dans le contrat de vente à M. Robert Bourgoïn".

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au Shérif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 24,828.12\$, ce qui représente 25 pour cent de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division de Temiscouata, 65 A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le septième (7^e) jour janvier 1982, à onze (11) heures de l'avant-midi.

Maurice Morin,
Shérif-adjoint
District de Kamouraska
Tél.: 862-3579.

REPRESENTANTS [ES]

Club Automobile Routier (C.A.R.). Territoires disponibles. Possibilité de \$500. et plus par semaine. 25 ans et plus. Possédant automobile. Pour rendez-vous communiquez avec

ALBERT BOULET.

Tél.: 1-514-526-1683

Province de Québec - District de Kamouraska - Cour Supérieure
No. 250-05-000238-816

L.R. D'Anjou Inc.: Demandeur
Benoit St-Pierre: Défendeur

Le 15 décembre 1981 à 14.00 hrs P.M. à la place d'affaires du défendeur soit à Ste-Hélène dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Articles d'épicerie comprenant:
Conserves
Produits congelés
Jouets
et autres articles de ce genre

Conditions; Argent comptant ou chèque certifié
Roy, Turgeon, Morin: Huissiers 862-9381
Rivière-du-Loup, le 2 décembre 1981

Me Alain Dubé, avocat.

Province de Québec - District de Rimouski - Cour Provinciale
No. 250-02-000362-81-1

Vitrierie KRT Inc: Demandeur
Hôtel Belvédère Inc.: Défendeur

Le 17 décembre 1981 à 10.00 hrs A.M. à la place d'affaires du défendeur soit à Riv-Bleue dist. Kam., seront vendus par autorité saisis en cette cause consistant en:

20 tables de couleur différente
80 chaises

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 2 décembre 1981.

Mes Belzile, Dumas & Deschênes, avocats.

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
COUR PROVINCIALE
NO: 250-02-000351-79

NORMAND BEAULIEU, épicier, domicilié et résidant à Ste-Rita, district de Kamouraska, Partie demanderesse.

C.

JEAN MAURICE JEAN, domicilié et résidant à Lac des Aigles, district de Kamouraska, Partie défenderesse.

"Un lot de terre situé en la paroisse de Ste Rita, comté de Rivière-du-Loup, contenant environ soixante et douze acres en superficie, borné au nord-ouest à Omer Beaulieu, au nord-est à Ernest Drapeau ou représentant, au sud-est au chemin public et au sud-ouest à Alexandre Lebel et Aurèle Pelletier; lequel lot de terre est connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le troisième rang du canton de Raudot comme faisant partie du lot numéro TRENTE-TROIS (33^{ptie}), avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances".

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au Shérif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 2,687,50\$, ce qui représente 25 pour cent de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division de Temiscouata, 65-A rue Iberville, Rivière-du-Loup, le septième (7^e) jour de janvier 1982, à dix (10) heures avant-midi.

Maurice Morin,
Shérif-adjoint
District de Kamouraska
Tél.: 862-3579.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
COUR SUPERIEURE
NO: 250-12-000520-79

DAME THERESE MOREAU, demeurant à 840, Commerciale, Notre Dame du Lac, District de Kamouraska, Partie demanderesse.

C.
BENOIT LANDRY, demeurant à 221, Commerciale, Cabano, District de Kamouraska, Partie défenderesse.

"Un morceau de terrain situé au village de Notre-Dame du Lac, sur le premier rang et connu comme étant une partie du lot numéro QUATRE VINGT UN (p. de 81) du Cadastre de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac, division d'enregistrement de Temiscouata, avec le hangar susconstruit, circonstances et dépendances. Ce terrain mesure trente-quatre pieds de front ou largeur, soit chacune de ses lignes sud-ouest et nord-est, par toute la profondeur qu'il y a à partir de la route No.2 telle qu'améliorée jusqu'au terrain de Alfred Fraser, soit environ soixante dix pieds, le tout plus ou moins et à la mesure anglaise, et se trouve borné au sud-ouest par ladite route no.2, au nord-est par le terrain d'Alfred Fraser, au sud-est par le terrain appartenant à Dame Thérèse Moreau, l'épouse de l'acquéreur et au nord-ouest par le résidu du terrain du vendeur, les trois dernières bornes ci-dessus étant d'autres parties dudit lot quatre-vingt-un, non subdivisé".

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au Shérif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé au montant de 243,75, ce qui représente 25 pour cent de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division de Temiscouata, 65 A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le sixième (6^e) de janvier 1982, à dix (10) heures de l'avant-midi.

Maurice Morin,
Shérif-adjoint
District de Kamouraska.

Tél.: 862-3579.

à noter

LES 4-H

Un club 4-H c'est un lieu de rencontre où l'on apprend à se connaître et à fraterniser en travaillant ensemble à la conservation des ressources naturelles: l'eau, l'air, le sol, la faune. Ceux et celles qui seraient intéressés d'être responsable à titre

de bénévole pour un club 4-H dans votre localité que vous soyez, professeur, ouvrier, jeune travailleur, père ou mère de famille, étudiant âgé de 18 ans et plus, vous pouvez communiquer à votre agent de développement Régional 4-H au numéro de téléphone: 851 1270 et demandez Guylaine.

GAGNANTS DU TIRAGE DU CONCOURS DE MUSIQUE

Le 18 novembre avait lieu le tirage du Concours de Musique à l'Hôtel de Ville. Étaient présents au tirage: Le Maire Yves Godbout, M. le Juge Bertrand Laforest, M. Raoul Savard, Mme Louise

Chassé. Les gagnants sont: 1er prix, M. Pierre Ouellet, 2ième prix, M. Gilles Deslisle, 3ième prix, Sr. Gemma Vézina, 4ième prix, Mlle Marie-Josée Laflamme, 5ième prix, Mme Marie-Louise Proteau. Merci aux commanditaires et à tous les bénévoles et félicitations aux gagnants.

LE CLUB RICHELIEU ET LA GRC



Lors de son souper mixte du 24 novembre dernier, le Club Richelieu de Rivière-du-Loup recevait à cette occasion comme conférenciers, MM. Gilles Rossignol et Francis Dupuis, représentants de La Gendarmerie Royale du Canada à Rivière-du-Loup. Ces derniers ont informé les amis Richelieu et les Richebelles des diverses sortes de drogues et de leur nature. Une foule de questions s'ensuivit ce qui est la meilleure preuve du grand intérêt que cette conférence a suscité chez les amis Richelieu et Richebelles.

BIENVENUE CHEZ NOUS
Nous souhaitons la bienvenue, ce mois-ci à la famille St-Martin qui

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat de recommandation postale attestant de son envoi au requérant ou à son procureur conformément à l'article 10 du Règlement sur la procédure applicable devant la Régie des permis d'alcool du Québec et être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, case postale 190, Station B, Québec G1K 7A6.

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
CORPORATION DES SPORTS D'HIVER DU K.R.T. INC. 26 Chemin du Lac St-Antoine (paroisse)	(1) Bar avec danse et spectacles.	St-Honoré (s.d.)

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat.

Appel d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
NO: 250-11-00050-81
SUR: 018091 & 018092

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:

LES CONSTRUCTIONS J.Y. COTE INC., compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi des Compagnies, ayant son siège social au 367, chemin Fraserville, Rivière-du-Loup, G5R 3Y4, et M. JEAN-YVES COTE (206-596-967), demeurant au 1545 Letellier, Hauterive pour cautionnement consenti en faveur de cette compagnie.

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné le ou avant le 10ième jour de décembre 1981 à 10:00 heures de l'avant-midi; ces soumissions devront être adressées au 121 est, rue Racine, suite 101, Chicoutimi avant ladite heure. L'ouverture des soumissions reçues se tiendra au bureau du syndic en présence du syndic ou son représentant, des inspecteurs et des soumissionnaires présents à 10:00 heures de l'avant-midi pour l'achat des actifs suivants, en bloc ou séparément.

LOT 1
IMMEUBLE 18 LOGEMENTS SIS AU 150 FRASER, RIVIERE-DU-LOUP:

Faisant partie du lot 209-4-38, cadastre de Fraserville, chauffage électrique, porte patio, extérieur en brique et métal (Sujet à hypothèques)
Valeur approximative \$612,000.00

LOT 2
MAISON TUDOR ANGLAIS, PLACE JEAN-YVES COTE, RIVIERE-DU-LOUP:

Lot 113-13, cadastre de St-Patrice, fini extérieur en stuc, chauffage électrique, tapis mur à mur, mezzanine, armoires de luxe. (Sujet à hypothèques)
Valeur approximative \$69,000.00

LOT 3
EQUIPEMENT ET MATERIEL:

Outils divers, carroyeurs, set de chaînes à pneus, Shield Driver 747, ramsets, Hilty DX400, bureau, outils électriques, outils Ridgid, etc.
Valeur approximative \$4,633.40

LOT 4
CAMION GMC 1970:

5 tonnes, 6 roues avec bascule, série no: KE231Z59811, 6 cylindres, transmission manuelle.
Valeur approximative \$3,500.00

LOT 5
CHARGEUR SWINGER 1978:

Série 2001198 (sujet à lien)
Valeur approximative \$18,000.00

LOT 6
ENTREPOT MOBILE:

12' X 8' sur 4 roues, couleur orange, pneus 10 plus, très propre.
Valeur approximative \$2,100.00

LOT 7
PICK-UP CHEVROLET 1971:

Série CEM11629535
Valeur approximative \$900.00

LOT 8
AMEUBLEMENT DE BUREAU:

Calculatrice, répondeur téléphonique, etc.
Valeur approximative \$250.00

Toute soumission devra être scellée, et sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: SO MISSION LES CONSTRUCTIONS J.Y. COTE INC. ET JEAN-YVES COTE.

INSPECTION:

Tous ces actifs seront visibles le 4 décembre 1981, entre 9:30 heures et 12:00 heures et entre 13:30 heures et 17:00 heures aux endroits suivants:

LOT 1: 150 Fraser, Rivière-du-Loup (Sur rendez-vous seulement avec Léon Lavoie)
LOT 2: Place Jean-Yves Côté (sur rendez-vous seulement avec Léon Lavoie)
LOT 3, 4, 6 et 7: 367, chemin Fraserville, Rivière-du-Loup.
LOT 5: 575 Fraserville, Rivière-du-Loup.
LOT 8: Bureau du syndic, 121 est, Racine ste 101, Chicoutimi.

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES, s'adresser à M. Léon Lavoie à (418) 549-1717 ou au bureau du syndic soussigné.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le 10 décembre 1981 à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic, au 121 est, rue Racine, suite 101, Chicoutimi.

CONDITIONS DE VENTES:

a) Toute soumission devra être accompagnée d'un dépôt d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant ne représente pas moins de 15% du montant de la soumission.

b) Toute soumission faite sur les immeubles devront être accompagnées d'un dépôt d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic dont le montant représente pas moins que cinq pour cent (5%) du montant de la soumission.

c) Le syndic retournera promptement au soumissionnaire son dépôt, si sa soumission n'est pas acceptée.

d) Lorsque le soumissionnaire retire sa soumission dans la période de 48 heures avant l'heure fixée pour l'ouverture des soumissions jusqu'à ce qu'il reçoive avis du résultat des soumissions, le dépôt du soumissionnaire sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés par le soumissionnaire au syndic.

e) Le syndic et les inspecteurs ne sont pas tenus d'accepter la plus élevée ni aucune des soumissions reçues, également ils se réservent le droit de disposer des biens de toutes autres manières prévues à la Loi.

f) Les soumissions seront acceptées en présumant que le soumissionnaire a examiné les biens offerts en vente, s'est fié sur son examen et enquête, et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut-être fournie ou sous-entendue quant à la description ou l'état des actifs.

g) Toutes taxes résultant de la vente de ces actifs devront être assumées par les acquéreurs en sus de prix de vente.

h) Le syndic et les inspecteurs se chargeront d'acquiescer, à même le prix, les hypothèques et privilèges pouvant grever actuellement certains actifs immobiliers décrits plus haut.

i) L'adjudicataire doit prendre possession des biens, autres que des immeubles, dans les cinq jours suivant la date d'acceptation de son offre à moins que les inspecteurs ou le Tribunal n'autorisent un plus long délai.

j) L'adjudicataire doit payer le solde dû sur l'achat des biens dans les cinq jours suivant la date d'acceptation de son offre ou avant d'en prendre possession, selon la première des deux.

k) Lorsque l'adjudicataire fait défaut de se conformer aux exigences des alinéas g et h, il devra assumer toutes dépenses additionnelles survenues à l'actif à la suite de son défaut, advenant le refus de rembourser les dépenses additionnelles par l'adjudicataire, le syndic pourra révoquer l'acceptation de la soumission et confisquer le dépôt à titre de dommages-intérêts.

l) Lorsqu'une soumission est assujettie à une condition et que la soumission ne mentionne qu'un montant, ce montant sera considéré comme étant le montant de la soumission si les conditions énoncées dans la soumission ne sont pas acceptées par le syndic et les inspecteurs.

m) Lorsqu'il y a offre de vendre pour le compte de l'actif, ce paragraphe s'applique à l'offre compte tenu des adaptations de circonstance et une garantie de réalisation minimale pour l'actif doit être énoncée dans l'offre.

CHICOUTIMI, le 26 novembre 1981.

CLAUDE LACROIX, c.g.a., syndic

POUR:
LACROIX, LAPOINTE, POLIQUIN & ASSOCIES LTEE, SYNDICS
121 est, rue Racine, suite 101 Chicoutimi, G7H 1R6
Téléphone: 549-1717 Code régional: 418

AVIS

Dû aux conditions économiques et au marché dépressif de l'automobile, nous avons discontinué temporairement nos opérations.

Cependant, pour la protection de notre clientèle, une entente a été conclue avec Robert Têtu Ltée concernant l'entretien, les réparations et l'application de la garantie General Motors, sur les Chevrolet et Oldsmobile.

Arthur Sirois Ltée,
Rivière-du-Loup.

Appel d'offres

Projet:
Agrandissement et transformation Ecole Lanouette à St-Antonin
St-Antonin
Cté Rivière-du-Loup
GOL 2JO

Propriétaire:
Commission Scolaire de Rivière-du-Loup
464 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
G5R 3C2

Architectes:
Charles Casgrain et Alfred Pelletier, architectes
46 rue de la Cour
Rivière-du-Loup
G5R 3Y8

Ingénieurs structure et aménagements extérieurs:
Copac Inc.
615 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
G5R 3C5

Ingénieurs en mécanique et électricité:
Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin & Associés.
7700 Boulevard Laurier, Chemin 504
Québec, Qué G1V 2L8

La Commission Scolaire de Rivière-du-Loup, propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement et la transformation de l'Ecole Lanouette à St-Antonin, Cté Rivière-du-Loup.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de (100.00\$) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent soixante-quinze milles dollars (175,000.00\$) à l'ordre du propriétaire, la Commission Scolaire de Rivière-du-Loup ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50 pour cent) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la Commission Scolaire de Rivière-du-Loup sise au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup jusqu'à 14h00 heures, heure en vigueur localement, le quatorzième jour du mois de janvier 1982 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50 pour cent du prix du contrat de la spécialité.

Spécialités	Montant du chèque visé ou cautionnement de soumission en dollars.
Plomberie	(\$10,000.00)
Electricité	(\$15,000.00)
Ventilation	(\$20,000.00)
Structure d'acier	(\$20,000.00)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrête en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Yves Blanchet
Directeur général.

Le phare de l'Isle-Verte

Par Charles Hamilton.



L'Isle Verte, située à deux milles du rivage,

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
NO.: 250-02-000497-815

COUR PROVINCIALE.

4 SAISONS FORD VENTES LTEE, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 101, Boul. Cartier à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska.

Demanderesse.

-vs-
ADRIEN LAPOINTE, domicilié et résidant à 545, Route de la Montagne, Notre-Dame du Portage, district de Kamouraska, (dernière adresse connue).

Défendeur.

ORDONNANCE

Suite à une autorisation obtenue par la demanderesse, dans le présent dossier, le 23 novembre 1981, conformément à l'article 139 du Code des Procédures Civil de la Province de Québec, il est ordonné au défendeur, ADRIEN LAPOINTE* de comparaître dans les trente (30) jours de la présente publication au Greffe de la Cour Provinciale, en matière de pratique, du district de Kamouraska, 33, rue de la Cour à Rivière-du-Loup, à défaut de quoi, la demanderesse sera autorisée à procéder par défaut. Une copie de la requête a été déposée par la demanderesse à l'intention du défendeur.

Rivière-du-Loup, ce 24 novembre 1981
Lise B. Dubé
Greffier-adjoint
Cour Provinciale, District de Kamouraska.

face à la paroisse du même nom et à peu près vis-à-vis l'embouchure du Saguenay, mesure six milles de longueur par trois de largeur.

Dès 1801, dans un document écrit et portant la signature du capitaine du port de Québec, du maître du Havre et de l'un des navigateurs expérimentés du St-Laurent, on mentionnait cet endroit comme idéal pour l'érection d'un phare puisque cette partie au fleuve était considérée comme la plus dangereuse pour la navigation entre Bic et Québec.

En février 1806, à une réunion du conseil d'administration de la C.T.H., la décision est prise d'ériger un phare sur cette île. Une taxe de navigation était chargée depuis plusieurs années pour soutenir et améliorer la navigation et le pilotage sur le fleuve St-Laurent et une partie de ces argents non utilisés était entre les mains du receveur général et la demande est alors faite au gouverneur de la Province pour concéder ce projet aussi vite que la saison le permettrait et que les places et les estimés du coût soient préparés avec son

consentement. A la réunion suivante, selon l'approbation gouvernementale, les décisions sont prises de manière à faire l'achat du terrain où se

trouver un contracteur pour le construire et à commander les plans et autres matériaux nécessaires. A suivre, prochaine édition: La construction.

AVIS

Séance publique d'information

Afin de se conformer à l'Article 89 de la Loi sur les Services de Santé et les services Sociaux, votre centre hospitalier régional, l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, tiendra une séance publique d'information.

Cette séance d'information se tiendra mercredi, le 2 décembre 1981 à 20h00 à l'Auditorium de l'Hôtel-Dieu, au 75 rue St-Henri, Rivière-du-Loup.

Entre autres, il y sera question des sujets suivants:

- Information sur le budget et les états financiers du dernier exercice.
- Information sur les services de l'établissement.
- Contrat avec les autres établissements.
- Relations avec les autres établissements, le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux et le Ministère des Affaires Sociales.

Votre centre hospitalier vous donne l'opportunité de vous renseigner sur son fonctionnement, saisissez-vous l'occasion de pouvoir rencontrer ses administrateurs?

Omer J. La Violette
Directeur général.

Propriétaires de



Gouvernement
du Québec

machinerie lourde

Le gouvernement du Québec
fait appel à vos services.

Depuis le 1er avril 1978, tous les ministères doivent utiliser le «Repertoire des loueurs» pour octroyer leurs contrats de louage de machinerie lourde.

Ce répertoire est mis à jour suite à un appel d'offres public annuel invitant les propriétaires de machinerie lourde à soumettre leurs taux. Les soumissions reçues permettront de constituer l'édition 1982-83.

Tout propriétaire de machinerie lourde désirant inscrire sa machinerie au répertoire (édition 1982-83) doit présenter sa soumission sur le formulaire officiel.

Les taux soumis s'appliqueront aux contrats de louage octroyés entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 1983.

Conditions d'admissibilité:

- avoir sa principale place d'affaires au Québec
- avoir un bureau d'affaires dans le district où l'on désire inscrire de la machinerie
- détenir à son nom un numéro d'immatriculation du Bureau des véhicules automobiles pour chaque machine, lorsque requis par une loi ou un règlement

Le Service général des achats ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre soumission.

Machinerie lourde visée par l'appel d'offres

Niveleuse	Pelle mécanique	Finisseur automoteur
Bouclier-Bulldozer	Pelle hydraulique	Compresseur à air
Chargeuse sur chenilles	Pelle télescopique	Foreuse sur chenilles
Traqueur sur pneus	Grue mécanique	Vide-puisard
Chargeuse sur pneus	Grue hydraulique	Ecurer d'égout
Debusqueuse	Rouleau compresseur	Souffleuse à neige

Clôture des soumissions: le 11 janvier 1982, 16:30 heures

Le Directeur général
Gaston Ouimet

Demande de documents de soumission

NOM OU RAISON SOCIALE

ADRESSE:

REPertoire DES LOUEURS DE MACHINERIE LOURDE

Service général des achats
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
1165, rue Côte Fontaine, 4e étage
Québec, G1R 4X8

Téléphone: 418-643-6668



Il faut se donner
la peine
de l'essayer



Un jeans qui fait
sensation



GRATUIT

Un chaud coton ouaté Forme
pour hommes et femmes
avec l'achat d'un pantalon de
velours ou un jeans denim
non en spécial



HEH! Les grands
profitez de la super
promotion pré-Noël
du PENTAGONE

En plus **20%** d'escompte
sur toute la marchandise en magasin non en spécial.
NOUS FAISONS GRATUITEMENT VOS BAS DE PANTALONS



LE PENTAGONE

292
centre-ville
lafontaine
rivière-du-loup

